



Chine: choisir soi-même son avenir

La révolte actuelle de la jeunesse chinoise aura sans doute des répercussions à l'échelle planétaire, dont nous ne pourrions mesurer l'ampleur que dans plusieurs années. Monique Richard et Jacques Lessard, deux salariés de la CSN qui reviennent tout juste d'un

séjour de neuf mois en Asie, dont quatre en Chine, estiment que ce que ces jeunes veulent, c'est de pouvoir choisir leur avenir, leur métier, leur lieu de travail et de résidence. Un témoignage recueilli dans les rues mêmes du pays.

Page 6

L'autorité du peuple

Pour nous aider à comprendre «l'âme et la réalité» du syndicalisme des années 50, Pierre Vadeboncoeur nous parle notamment de Rosaire Mallette, «faible physiquement, cependant psychologiquement très fort; lucide, raisonnable, passionné, on le voyait possédé d'une flamme intérieure qui était celle d'un homme obsédé de l'idée de libération ouvrière».

Page 9

Ils n'en mouraient pas tous...

Le burnout. Maladie plus ou moins mystérieuse au sujet de laquelle, lorsqu'ils acceptent de témoigner, ceux qui en ont été atteints parlent de sentiment de culpabilité, de préjugés, de solidarité, de déséquilibre, d'agressivité, et bien sûr, de démotivation et de désillusions. Mais, aussi, de solutions syndicales à ce problème qui ne cesse de s'aggraver, particulièrement dans le secteur public, comme l'a démontré un récent forum organisé par la CSN et auquel Lucie Laurin a assisté.

Page 3

Mai '89...



Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction

Louis Blackburn
Michel Crête
Lise Dumont
Guy Ferland
Henri Jalbert
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Collaborations

Roger Deslauriers
Jacques Guay
Jacques Lessard
Monique Richard
Claude Rioux
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

Photographes

Alain Chagnon
Robert Fréchette
Hélène Rochon

Conception graphique

Jean Gladu

Montage informatique

Cintia Ferraro
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste

Garnotte

Impression

Métropole Litho

Distribution

L'équipe de
distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires:

Courrier de 2e classe
«Autorisation en cours»

Avis de changement d'adresse:

CSN adressage
1601 de Lorimier
Montréal H2K 4M5

RÉDACTION

514-598-2159

DISTRIBUTION

514-598-2233

POINT DE VUE

À prendre «au pied de la lettre»

«...dépêchez-vous de salir vos souliers si vous voulez être pardonné...»

- Félix Leclerc

Monsieur Wilson,

Fiou !

Vous l'avez échappée belle hein?

Heureusement- je l'ai lu dans le journal- vous aviez acheté votre cinquième paire de souliers neufs (neufs...9...? ça ressemble à quoi donc?) avant mercredi soir. Comme ça, vous étiez sûr de pouvoir prendre fièrement vos jambes à votre cou, en quittant la salle de conférence de presse; le peuple canadien verrait à vos semelles lisses, qu'elles n'avaient pas encore marché sur des oeufs ?...

Parce que j'imagine, en venant et en quittant le Parlement, que vous avez dû marcher jusqu'à votre limousine ? Courir, peut-être? Mais vous en faites pas ! La poussière de Parlement, ça peut pas vraiment salir, n'est-ce pas?

Et puis ça lève vite, mais ça retombe...

À voir votre air sérieux à la télé, je me suis dit:

« *Pauvre lui... ses souliers neufs ont l'air de lui serrer les pieds parce qu'il serre les dents* » Moi, je ne sais pas, parce que ça fait longtemps que j'en ai pas acheté des neufs... Mon mari non plus. Mais comme il marche beaucoup pour aller travailler, on en a fait ressembler une paire. Mais j'y pense; si vous en êtes à votre cinquième paire, comme on l'a dit à la télé hier soir, vous devez pas faire ressembler souvent?

Nous, on en a deux.

Une pour tous les jours (travailler, chercher de l'emploi...) et une pour les grandes occasions (le dimanche, les jours de fêtes ou... pour aller voter).

On est comme vous, on est fiers, nous autres aussi !

Tiens! La dernière fois, on a voté pour votre parti, rapport que vous aviez promis un bon gouvernement, le libre-échange et la prospérité et aussi, des places dans des garderies. Le p'tit a bientôt trois ans, j'étais contente!

Pour la garderie, à ce que j'ai compris, c'est une promesse que vous pourrez pas tenir; ça doit vous embêter ça? Mais faites-vous en pas, comme disait ma grand mère, à toute chose, malheur est bon. Le p'tit aura pas besoin de chaussures tout de suite.

Mais c'est partie remise... parce que le p'tit, il a les pieds comme l'impopularité de votre Gouvernement : ça grandit à vue d'oeil !

Le libre-échange, j'essaye de suivre, mais y'a des bouts qui m'échappent.

Chez-nous, quand on s'échange des choses, souvent, c'est des vêtements. On fait ça de plus en plus, en famille comme avec les amis, vous devez savoir, n'est-ce pas, que tout est cher?...

Alors, ça m'a donné une idée.

Peut-être pourriez-vous en toucher un mot à Monsieur Mulroney qui paraît-il, achète aussi beaucoup de souliers ?

Vous pourriez faire parti de notre club d'échange et nous envoyer les souliers que vous mettez moins souvent ?

L'embêtant, c'est que je ne sais pas vraiment ce dont vous avez besoin et qu'on pourrait vous offrir en échange... Notre ch'mise, peut-être ?

En tous les cas, je vous l'dis tout de suite, demandez nous pas notre vote, parce que la prochaine fois, du train ou vont les choses (et les choses allant, d'après ce que j'ai compris, de moins en moins en train...) on va devoir aller voter à pied, avec nos vieux souliers. Mais on votera pas à côté de nos pompes !

Andrée Lemieux

P.S.: excusez-moi, mais j'ai pas osé mettre «cher» Monsieur, parce que j'avais peur que ce soit impayable...

(Toute ressemblance avec des personnes vivantes, y compris l'auteur et ses proches, est le pur fruit du hasard ! Seul le budget est la triste réalité...)

Ils n'en mouraient pas tous...

par Lucie Laurin

«Est-ce la vieillesse? L'incompétence? Jamais je ne me suis sentie aussi inadéquate dans mes tâches. J'ai beau me défoncer à l'ouvrage, je n'obtiens pas de résultats. La preuve que ce ne sont pas des hallucinations, c'est que les autres ne me témoignent plus la même gratitude. En outre,

je dors mal. Et plus je dors mal, plus je dors mal. Ça n'arrange pas mes problèmes de rendement! J'ai des boutons qui me poussent partout. Je me sens laide en dedans comme en dehors. Je voudrais me cacher. Je n'en ai jamais parlé à personne: j'ai tellement peur qu'on rie de moi!»

Depuis le début de la décennie 80, nos gouvernants n'ont cessé de sabrer dans les budgets alloués à la santé, aux services sociaux et à l'éducation. Les effets de ces politiques sur la qualité des services sont connus. Mais qu'en est-il des répercussions sur la santé des travailleuses et travailleurs de ces secteurs?

• «Chez nous, à la Direction de la Protection de la jeunesse, cinq personnes sur huit sont en congé de maladie, mais l'administration ne remet rien en question».

• «Les employées de bureau de l'hôpital ne prennent pas leur heure de dîner pour venir à bout de leur travail. Elles mangent sur place. De plus, elles sont souvent obligées de rester après le travail, et elles ne sont pas payées pour cela».

• «Depuis les coupures, chacun de nous fait le travail de six ou sept psychologues».

• «On perd de l'intérêt à son travail, alors on développe des préjugés vis à vis des bénéficiaires, on les catalogue et, ce faisant, on devient réactionnaire».

• «Au comité syndical de santé-sécurité, on est dépourvus par rapport aux membres qui souffrent de burnout. Que faire? Changer leur tâche? Le problème est le même partout!»

• «Le boss limite nos heures supplémentaires et nous oblige à les reprendre. Alors, pour arriver, on travaille bénévolement».



Audrey Pelletier et Jacques Larocque, du groupe BOA.

Une maladie organisationnelle

Voilà ce qu'on pouvait entendre au cours d'un atelier intersectoriel au **Forum sur le burnout**, organisé par la CSN les 12 et 13 mai derniers. Ce forum s'adressait aux membres de la CSN dont le travail comporte une relation d'aide, soit essentiellement des syndiqué-e-s du secteur public.

«Essentiellement lié au travail, le burnout a pour cause un déséquilibre: les ressources organisationnelles mises à la disposition d'un individu diminuent, tandis qu'augmentent les exigences de sa tâche, ce qui entraîne une baisse d'efficacité, a expliqué Serge Simoneau, coordonnateur au protocole UQAM-CSN-FTQ. Curieusement, l'individu réagit en doutant de ses propres capacités, alors que celles-ci ont justement tendance à s'accroître avec l'expérience.

«Quand les conditions de travail se dégradent ainsi, seule une

minorité peut réussir à s'adapter et maintenir sa performance. La majorité est atteinte et réagit d'une façon ou de l'autre. C'est la preuve que le problème est collectif».

L'entraide, c'est biologique!

Le docteur Serge Marquis, médecin-conseil en santé communautaire affecté au programme santé mentale au DSC de l'hôpital Charles LeMoine, a référé à des expériences menées dans des hôpitaux et des écoles en Grande-Bretagne; le conférencier a insisté sur l'importance de l'appui des supérieurs et de la clarté de leurs attentes: «Les patients guérissaient plus vite et faisaient moins d'infections secondaires, les élèves réussissaient mieux lorsque les infirmières et les professeurs se sentaient appuyés. On a besoin de vivre l'entraide: c'est plus que psychologique, c'est biologique!»



Les participants ont témoigné d'une situation contraire. De la violence et de la compétition apparues dans leurs milieux de travail avec les exhortations patronales à la productivité aux dépens de la qualité. De leur démotivation, de leurs désillusions. Ayant choisi un métier pour aider les autres et, aujourd'hui, n'espérant plus qu'en sortir car, en eux, un ressort vital s'est rompu.

Briser le cercle vicieux

Peut-on encore briser le cercle vicieux de l'impuissance, lorsqu'on a le sentiment que le problème ne cesse de s'aggraver?

Oui! À condition qu'on arrête de «prendre ça personnel» et qu'on se réapproprie collectivement le pouvoir sur son travail. Plusieurs syndicats ont déjà appris à dépister le *burnout* et ont inventé des moyens d'y réagir. Au Syndicat des employés du CSSMM, on a formé un «comité des fatigué-e-s», qui a entrepris une tournée des secteurs pour parler de l'épuisement professionnel. Les éducateurs du Centre Lucie-Bruneau ont imaginé un projet d'échange temporaire de postes pour favoriser le ressourcement. Les professeurs du CEGEP de Joliette ont créé le BOA (*BurnOut Anonyme*) qui, dans l'humour et la désinvolture, a établi des liens fructueux avec les employé-e-s de soutien.



Jacqueline Guertin, du Syndicat du CSSMM

Jean-Pierre Drouin, du Syndicat de Lucie-Bruneau

Négocier la santé mentale

Au terme du forum, les syndiqués sont repartis avec l'intention ferme d'accorder autant d'importance à la santé mentale qu'à la santé physique dans leurs futures négociations. Pareillement, des revendications politiques se sont imposées d'elles-mêmes: presser le gouvernement de modifier la Loi 42 qui contient une définition d'«accident du travail» remontant à 1931 et, surtout, de reconnaître le *burnout* comme une maladie du travail.

Les représentants des ministères concernés brillaient par leur absence, ayant dédaigné l'invitation de participer au panel intitulé **Les institutions peuvent-elles rester indifférentes à la problématique du burnout?** «Une attitude dans laquelle il y a déjà un grand discours» a commenté Gérald Larose.

Voulaient-ils éviter d'entendre ce qu'avaient à leur dire des centaines de leurs employé-e-s qui «travaillent avec leur coeur dans une organisation sans coeur»? □

■ Elle a 41 ans et travaille depuis 22 ans comme infirmière-auxiliaire aux soins prolongés. Lorsqu'elle a commencé, il y avait de l'ouvrage et du personnel. Les infirmières-auxiliaires étaient appréciées. Aujourd'hui, leurs responsabilités sont réduites, leur travail dévalorisé, mais on les utilise au maximum.

«J'ai droit à 45 minutes pour dîner, mais je ne prends jamais plus de 30 minutes, dit-elle. Le boss sait bien que nous prenons notre travail à coeur, que nous ne laisserons pas tomber une personne âgée qui a besoin de nos soins, alors il en profite.

«Quand je suis tombée en burnout, je n'en étais pas consciente. Mon comportement avait changé: j'étais plus agressive. Je ne me sentais pas bonne. J'ai tout remis en question. Je me disais que j'étais peut-être trop vieille pour faire ce métier. Et je

Encore trop vulnérable pour s'identifier

n'osais pas en parler. J'avais tellement honte!

«J'avais l'impression que personne ne voyait ce que je faisais. Et je me sentais déchirée en dedans. Je ne comprenais pas comment je pouvais aimer mon travail et en être écoeurée en même temps!

«Un jour, lors d'une séance d'information sur le burnout, j'ai tout compris. Ce qui m'arrivait, ça arrive aux gens qui prennent leur travail à coeur. Je n'étais pas vieille ni incompetente, au contraire: j'avais acquis,

au cours de mes longues années de pratique, beaucoup de clairvoyance et d'habileté. Alors, j'ai travaillé à me valoriser. Heureusement qu'il y avait les bénéficiaires! Ensuite, j'ai cherché de l'aide.

«L'employeur nous offre des sessions de contre-stress, d'anti-gymnastique, etc. Mais il refuse de remonter aux causes du mal. Depuis 12 ans, nos conditions de travail se détériorent! C'est pourquoi j'ai décidé de quitter ce métier pour aller en psychologie.

«Actuellement, je suis encore vulnérable et je vais le rester tant que je travaillerai dans ce milieu. Mais au moins, je suis capable d'en parler. Par contre, je vois certains de mes collègues qui vivent ce que j'ai vécu. J'aimerais tellement les aider!

«Mais je suis encore trop fragile», conclut-elle, des larmes plein les yeux. □

Du travail de flic

■ «Comme criminologue à la Direction de la protection de la jeunesse, je prends en charge les bénéficiaires après une première évaluation, j'établis avec eux un plan de services et j'assure le suivi, déclare Claude Bouvier, 40 ans, agent de relations humaines. Je prépare et défends les dossiers devant le tribunal de la Jeunesse s'il y a lieu et je travaille avec les bénéficiaires après leur comparution».

Son épuisement professionnel a été un long processus, prenant origine au CSSMM où il a fait ses premières armes, laissé à lui-même avec des cas difficiles d'adolescents à peine plus jeunes que lui. Après deux ans, brûlé, il démissionne, puis postule au CSS de l'Outaouais, pour s'apercevoir peu après que la situation est la même.

«Je faisais beaucoup de temps supplémentaire non payé pour assurer à mes dossiers une qualité relativement acceptable, tâchant ainsi de compenser le manque de ressources et de personnel, dit-il. Mais je n'y arrivais pas».

Après une période d'agi-

tation et de travail forcené, Claude Bouvier commence à perdre confiance en sa profession. «Je nous voyais comme des gens qui s'acharnent sur une classe sociale et qui exercent un contrôle sur eux, reprend-il. Je n'aimais pas l'autorité dont j'étais investi».

En 1982, il prend un congé de maladie de sept mois. Mais à son retour au travail, il est toujours aussi malheureux. Le syndicalisme se présente alors à lui comme une bouée de sauvetage. «Enfin, je me sentais utile, apprécié, dit-il. Ça m'a soulagé de 15 ans de culpabilité!»

Mais le jugement que porte Claude sur notre système de services sociaux ne s'est pas adouci, loin de là: «On s'en va vers un système de répression où celui qui est humaniste n'a plus sa place. C'est cela qui m'a rendu malade. Je devais assumer un double rôle: d'abord, en relation d'aide, gagner la confiance du

client, par exemple un père qui abuse de sa fille; puis, une fois les confidences reçues, il me fallait changer de chapeau et me transformer en policier pour le punir. Je ne pouvais accepter cela.

«Ce n'est pas étonnant si on nous appelle les SS (pour services sociaux). Le réseau fait de moins en moins de prévention et dispense de moins en moins de services à la population ordinaire. Il s'occupe de contrôler les marginaux. En outre, le métier devient dangereux. Il est normal que les groupes que nous traquons réagissent et se révoltent.

«Enfin, il faut aussi ajouter que la nouvelle loi sur la protection de la jeunesse (Loi 24) n'a pas aidé en faisant porter aux intervenants toute la responsabilité, toutes les conséquences des décisions qui sont prises. Cette nouvelle loi est responsable de nombreux cas de burnout». □

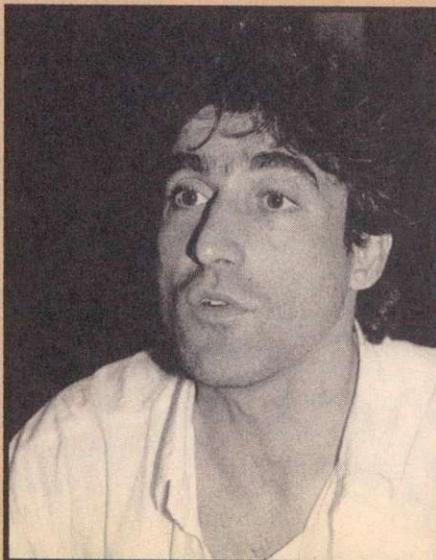
■ Sylvain Deziel, 33 ans, travaille depuis neuf ans comme éducateur au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, qui a pour vocation de préparer les personnes atteintes d'un handicap à mener la vie la plus autonome possible. Leur séjour au centre dure habituellement de 6 mois à un an.

Sylvain s'occupe de personnes atteintes de paralysie cérébrale, souvent accompagnée de déficience intellectuelle. S'il existait des ressources externes adaptées à leur état, ces bénéficiaires pourraient quitter le centre. Mais à cause de compressions budgétaires, ils y séjournent maintenant de 3 à 4 ans. En outre, ce sont des cas de plus en plus graves. La tâche des éducateurs s'est donc considérablement alourdie.

«Ce sont des gens qui représentent de lourdes responsabilités, explique Sylvain. Souvent, ils ont vécu vingt ans avec leur mère, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus capable de les garder, et ils ne veulent pas aller en institution. Ils

Un problème collectif

font peu de progrès, si bien que j'en suis venu un jour à me dire: "On est formés comme éducateurs pour aider le monde. Si on n'y arrive pas, c'est



Sylvain Déziel

qu'on n'est pas bons!"

«Lorsque j'ai fait mon burnout, je ne réalisais pas ce qui m'arrivait. J'avais perdu l'intérêt à mon travail. J'arrivais en retard deux à trois fois par semaine, incapable de me justifier parce que je n'avais aucune raison.

«Un jour, en revenant de dîner, j'ai regardé l'édifice et je me suis dit que je n'avais aucune envie d'y aller. Je suis parti. Le médecin m'a prescrit trois semaines à faire uniquement ce que j'aime, un repos que j'ai prolongé jusqu'à un mois et demi. Pendant cette période, j'ai lu un bouquin sur le burnout qui m'a fait comprendre que mon problème était de nature collective, alors que j'avais toujours cru que je souffrais de dépression.

«De retour au travail, je me suis efforcé d'avoir moins d'attentes par rapport aux bénéficiaires et d'accepter leurs piétinements. J'ai également parlé de mes trouvailles à mes collègues; je savais que je n'étais pas seul concerné. Ensemble, nous avons convenu de travailler davantage en équipe. Depuis, ça va mieux». □

RETOUR DE

C

H

I

N

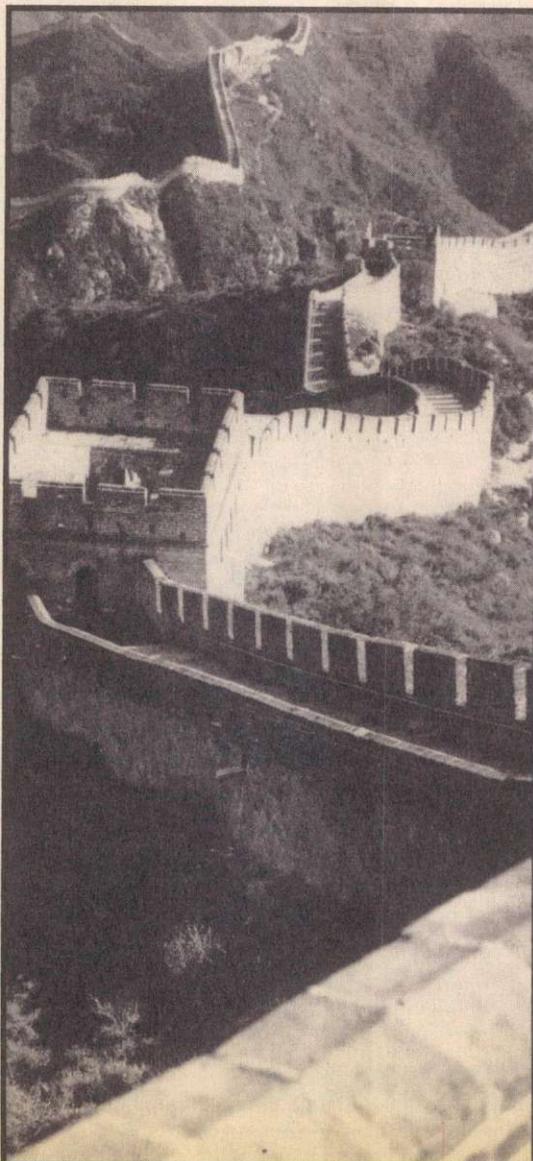
E

par
Monique
Richard
et
Jacques
Lessard

Les événements qui secouent depuis quelques semaines ce géant de plus d'un milliard d'habitants qu'est la Chine continentale auront sans aucun doute des répercussions à l'échelle planétaire, dont on ne pourra mesurer l'ampleur que dans plusieurs années.

Dans un article quasi prémonitoire qu'ils nous avaient fait parvenir de Chine il y a quelques mois (voir le numéro 286 de NOUVELLES CSN), nos camarades Monique Richard et Jacques Lessard, qui ont récemment séjourné quatre mois dans ce pays, nous parlaient des iniquités sociales et des frustrations, notamment chez les jeunes, dont ils y avaient été témoins. «*Il ne faut pas chercher une logique quelconque dans tous ces phénomènes, écrivaient-ils alors. La question du pouvoir explique tout...*»

À peine avaient-ils remis les pieds au Québec qu'éclataient là-bas la grève étudiante et ses événements subséquents. Ils ont obligamment accepté, même «à chaud», de les commenter pour les lecteurs et lectrices de NOUVELLES CSN.



Une révolte pour choisir son avenir

M

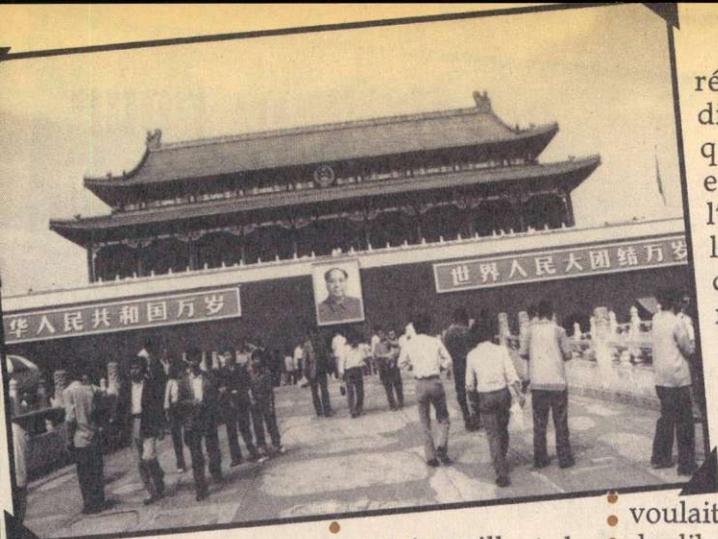
Nous avons donc séjourné en Chine de juillet à novembre 88 et déjà, à l'époque, ce qui s'exprime aujourd'hui à travers la grève étudiante transpirait partout, à tout moment. Ce désir de démocratisation de la société, ce besoin de pouvoir s'exprimer, cette soif des libertés individuelles, on la sentait très vive jusque dans le regard en quelque sorte envieux des jeunes à notre endroit. Et nous, en parcourant ce pays immense, plus peuplé que la Russie, l'Amérique du Nord et l'Europe réunies, ce pays d'un gigantisme démesuré qui a malgré tout réussi à résoudre ses problèmes de faim et de misère humaine, nous nous disions souvent que notre monde occidental était plutôt décadent et qu'il ne méritait certainement pas cette envie des Chinois.

Mais il y a tout de même une chose à laquelle nous, Occidentaux, tenons comme à la prunelle

de nos yeux: notre liberté individuelle, notre libre arbitre. Peut-on imaginer que, comme en Chine, ce soit le Pouvoir qui décide à ce point de notre avenir? N'est-il pas inconcevable pour nous que ce soient les autorités qui choisissent notre carrière, notre lieu de travail et par conséquent, notre lieu de résidence? Peut-on accepter qu'il faille sacrifier sa vie personnelle «pour le bien du pays»?

Un exemple

Nous avons encore frais à la mémoire l'exemple de cette jeune femme de Nanjing, mère du seul enfant qu'elle sera à jamais autorisée à avoir, assistante professeure en langues étrangères dans une université. Son enfant, âgé de deux ans, est élevé par sa grand-mère, laquelle demeure 500 kilomètres plus loin, parce que la directrice du département lui a fait comprendre que pour conserver son emploi et améliorer ses chances d'avancement (elle peut espérer mettre 20 ans avant de devenir professeure), elle devait mettre son enfant en pension. Afin, évidemment, d'éliminer les risques d'avoir à s'absenter inopinément pour prendre soin de son enfant soudain ma-



lade, ou quoi encore. Son maigre salaire, le peu de jours de congés dont elle dispose, combinés aux difficultés de voyager en Chine, ne lui permettent de visiter son enfant que deux fois par année. Ajoutons à cela le sentiment de culpabilité qu'elle en ressent face à son enfant, celui d'être une «mauvaise mère», et nous avons là un des «portraits» de la réalité que vivent les jeunes là-bas.

Mais elle a au moins une consolation: celle d'avoir donné naissance à un garçon, les filles étant encore considérées peu productives pour les parents. Et pourtant! Combien de fem-

mes travaillent depuis leur plus tendre enfance, en Chine!

Alors, c'est contre tout cela que la jeunesse étudiante se révolte. Ils veulent pouvoir choisir leur avenir, choisir la ville et la région dans lesquelles ils vont pouvoir exercer leur métier, dans l'entreprise de leur choix.

La télé... américaine!

Tout cela est bien légitime. Nous pouvons constater là-bas que les autorités ne pouvaient désormais plus fermer les yeux ou tenter de résoudre le problème en écrasant dans le sang de la répression la

voulait donner plus de libertés individuelles, augmenter la consommation personnelle, redonner les li-

bertés religieuses. On pouvait même voir à la télévision (bien de consommation très répandu là-bas, comparativement aux autres pays d'Asie) des émissions d'origine américaine (on dira que cela ne constitue pas la meilleure source d'influence, mais en fin...). Celle-ci diffusait aussi des émis-

révolte étudiante parce que celle-ci exprimait l'opinion et les volontés de trop de monde. Alors, on lisait dans les journaux que le gouvernement voulait donner plus de libertés individuelles, augmenter la consommation personnelle, redonner les li-

sions d'information assez élaborées (nous ne pouvions évidemment pas comparer la traduction anglaise avec la version chinoise, mais nous avons tout de même constaté que l'information circulait). Bref, nous avons été quelque peu surpris de la «souplesse» dont faisaient tout de même preuve les institutions du pays.

Hong Kong

C'est pourquoi, après



réflexion et en analysant la réaction des autorités face à la révolte étudiante, nous ne sommes pas trop «inquiets» de l'issue des événements actuels. Car la Chine doit effectivement assouplir son régime si elle ne veut pas que l'intégration de Hong Kong dans son territoire, en 1997, provoque un raz-de-marée de contestation sur son continent mais lui permette plutôt de profiter de la ri-

chasse de cette ville, «capitaliste» à l'extrême. Elle se doit aussi de le faire si elle désire poursuivre son ascension vers la position privilégiée de troisième puissance mondiale, aux côtés de l'URSS et des États-Unis.

En résumé, nous croyons que la Chine est parfaitement en mesure de relever le défi lancé par les étudiants et d'en faire profiter les aspects positifs pour renforcer le pays. Il n'y a qu'à voir

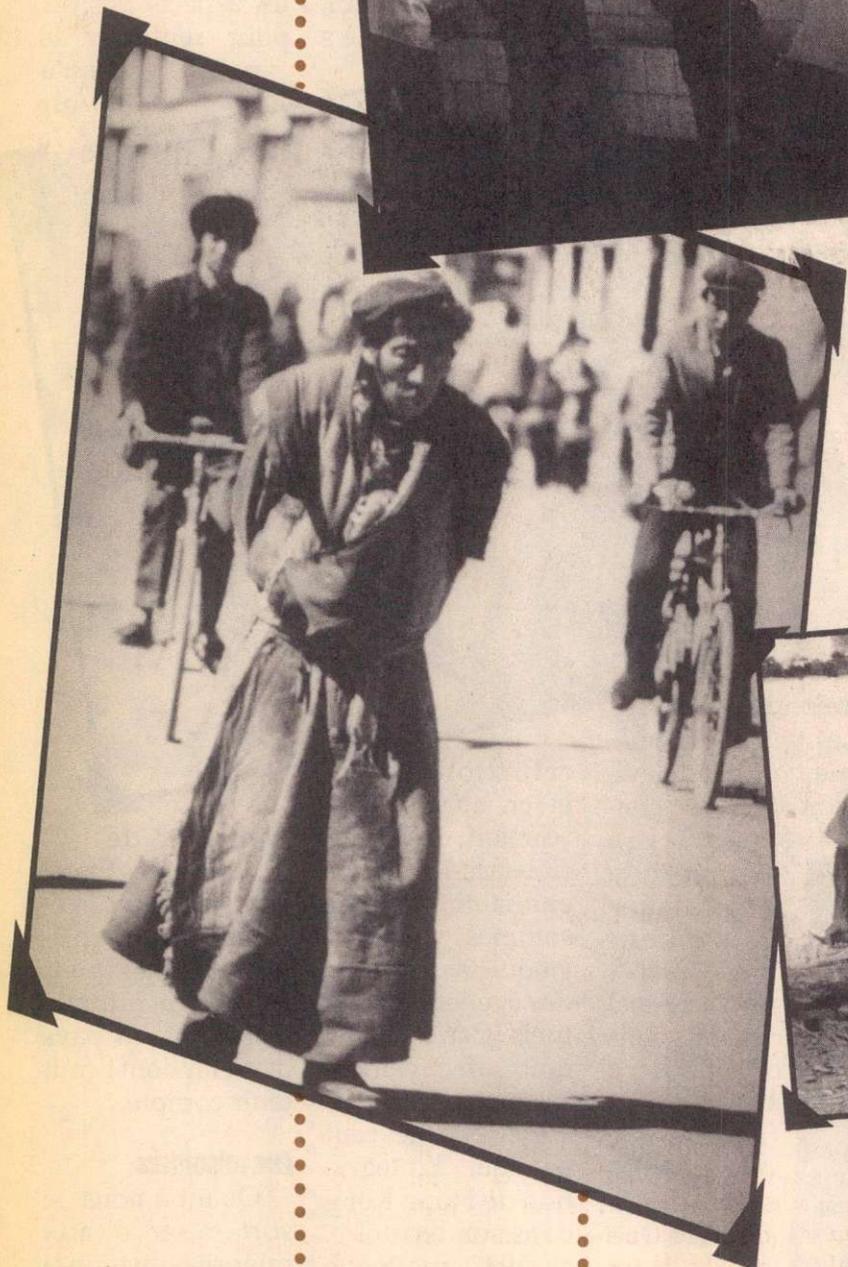
l'attitude de l'URSS et des États-Unis face aux événements des dernières semaines pour se convaincre que la Chine est un pays d'avenir dont il faut tenir compte.

Les minorités

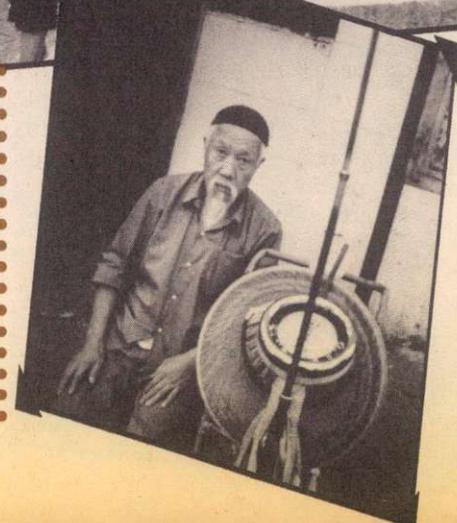
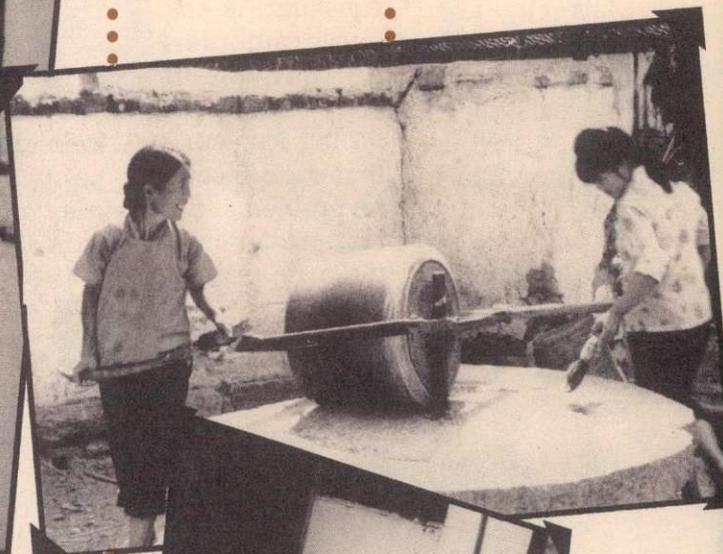
Quant à nous, le sort réservé aux minorités nationales chinoises est beaucoup plus tragique et révoltant, même si on entend moins parler,



et constitue un enjeu beaucoup plus important dont l'issue nous inquiète bien davantage. La politique de «sinisation» pratiquée par les autorités (politique qui consiste à transplanter des Hans, la nationalité majoritaire, pour rendre les autres nationalités minoritaires dans une région donnée, et ainsi les priver de tout pouvoir) est radicale. On tente,



par exemple, de «folkloriser» les coutumes religieuses et traditionnelles de ces minorités pour ainsi les confiner à un rôle humilant d'attraction touristique. Et lorsque tout cela ne suffit pas, comme c'est le cas au Tibet, la répression est draconienne. □



L'autorité du peuple

par Pierre Vadeboncoeur

« En 1950, les syndicats pratiquaient un syndicalisme que j'appellerais fondamental », écrit Pierre Vadeboncoeur. Cette année marquait son entrée à la CTCC-CSN. Au même moment, une grève éclatait à la compagnie Classon de Sherbrooke. Fait très rare, on pourra voir sur la même photo Gérard Picard, Jean Marchand et ... Michel Chartrand.

Oubliez 1989. Essayez d'imaginer 1950. Un temps qui, par rapport au temps actuel, était non seulement une autre époque mais à bien des égards, presque un autre monde. Voici d'abord une petite histoire pour vous y conduire. Je vous y mène en auto.

En 1952, je travaillais à temps plein depuis près de deux ans pour la CTCC. À cause des voyages nécessaires dans mes fonctions de conseiller syndical, j'ai alors acheté ma première voiture. Cet engin rudimentaire était... une Chevrolet 37. Un syndiqué de Canadian Vickers, Paul Laframboise, personnage inouï de ce temps-là et dont un jour ou l'autre il faudra reparler, me l'avait vendue à prix fort: 225\$. Je faillis annuler la vente parce qu'une portière ne fermait pas vraiment. Laframboise, qui était persuasif, me convainquit de la garder quand même. C'était l'hiver. On grelottait là-dedans. Néanmoins, je m'habituais à cette glacière. Un jour, aimable, j'offris au président d'un tribunal d'arbitrage, Me Jacques Fournier, de l'amener « dans ma voiture » à Granby, où nous devons siéger. Il fut enchanté de l'invitation. Mais il arriva là-bas bleu comme un raisin. Il faisait (au dehors) un froid de loup. Jamais il ne voulut retourner avec moi. Puis, une autre fois, j'arrivai au volant de ma voiture à une réunion de *Cité libre*. Mes collègues de la revue ne savaient pas encore que j'avais une auto. Elle faisait un certain vacarme. Ils étaient dans la maison. C'est par ce bruit de casserole motorisée qu'ils l'apprirent. Vous ne me croirez pas: savez-vous que j'avais honte? Honte de cette bagnole minable? Pas du tout. Honte tout simplement d'être



Durant les années 50, « ce n'est pas tellement le rapport de forces qui a changé, c'est le rapport d'autorité ... Plus les choses vont, moins les syndicats s'en laissent imposer ». Les ouvriers de l'Alcan d'Arvida l'ont compris lors d'une dure et longue grève en 1957.



propriétaire d'une voiture!... (J'en suis bien revenu depuis...)

Cette histoire de rien dit quand même quelque chose, si on force un peu. Elle illustre, en le caricaturant, un certain climat de notre Ancien Régime. Sur un fond d'austérité sincère (mais un peu romantique) chez un militant de l'époque issu d'une classe bourgeoise, il y a, si l'on veut, écrite à l'encre invisible, une histoire de pauvreté plus réelle, celle de la grande majorité des travailleurs d'alors. Il y a aussi l'histoire d'une société retardée et dominée, où le syndicalisme avait encore un caractère prolétarien. Et moi, sans trop me rendre compte du rapport, j'avais l'honneur de n'avoir pas d'argent, de me ficher de ceux qui en avaient, de travailler pour une cause difficile, exigeante, juste, universelle, à laquelle on aurait pu tout donner, j'avais pour ma part besoin de peu, ce n'est pas ça qui compte, etc. Ces sentiments-là correspondaient évidemment à un appel qui, dans ce temps-là, se faisait entendre avec une force singulière.

Coup de tonnerre

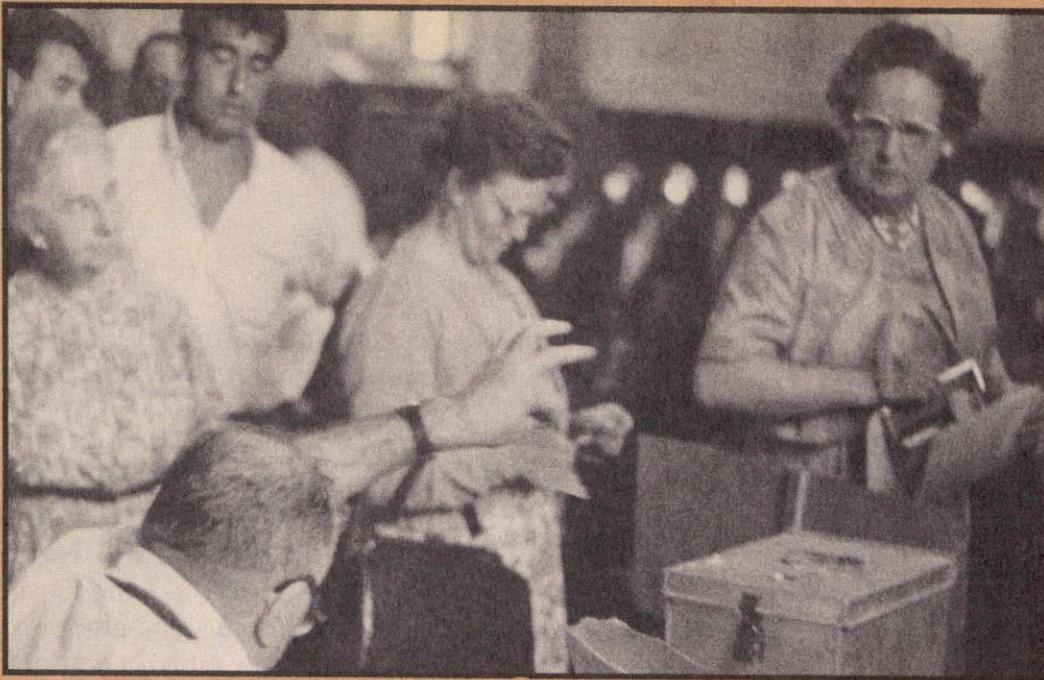
Quoi qu'il en soit, pour un moment défaites-vous de vos images d'aujourd'hui, prenez un télescope, braquez-le sur les années 30, 40, puis 50, et essayez de voir. Le Québec d'avant 1950 est jusqu'à un certain point un univers de silence. Le syndicalisme (la CTCC notamment), même virulent, celui des grandes grèves de 1937, celui d'Arvida pendant la guerre, est encore le fait d'une classe qui certes pouvait lutter contre ceux qui l'exploitent, mais

qui le fait encore en inférieure sociale. Il reflète, par son attitude même, combative mais subtilement subordonnée, la condition de ceux qu'il représente dans une société qui domine absolument les travailleurs. Mais en 1949, grève de l'amiante, coup de tonnerre! Ce ne sera jamais plus pareil. Changement considérable: le syndicalisme s'affranchissant lui-même du complexe qui est encore celui des travailleurs, commencera à parler sur le ton de l'égalité aux puissances: monde des affaires, gouvernement.

Quand je débute en 1950, 1952, c'est cependant encore peu perceptiblement que le syndicalisme a relevé la tête. On n'a pas alors assez de recul pour en juger. Dans les années 50, cette émancipation psychologico-sociale deviendra progressivement plus évidente. Étonnement! La nouvelle attitude, si peu violente qu'elle soit, a un certain caractère révolutionnaire. Ce n'est pas tellement le rapport de forces qui a changé, c'est le rapport d'autorité. Duplessis, qui n'est pas un imbécile, ne s'y trompe pas.

Nous ne nous y trompons pas non plus, même si cette nouveauté n'est pas tout à fait consciente en nous. Plus les choses vont, moins les syndicats s'en laissent imposer, moins ils intériorisent le jugement dévalorisant de la classe dominante sur le prolétariat et même sur l'ouvrier non prolétaire. Plus ils parlent haut, et de haut. C'est un acquis majeur.

Les différences de cette époque, par rapport au temps présent, ne sont pas minces. En 1950, il y avait changement par rapport à 1936, mais il y aura plus tard changement par rapport à 1950. Par la force des choses, en 1950, les syndicats pratiquaient un syndicalisme que j'appellerais fondamental. Il y avait à cela une raison fort simple: le capitalisme sauvage régnait toujours; on l'avait bien vu encore à Asbestos et à Thetford en 49, et tout au long des années 50, ce sera la même chose. Ce furent alors des luttes infinies et dures pour ce qu'on appelle la «reconnaissance syndicale» (l'accréditation des syndicats), et pour des condi-



tions de travail, de santé et de salaire minimales. Grèves de Vickers, de Dupuis Frères, de Louiseville, dans la seule année 1952, entre autres. Grève de Murdochville (Steelworkers, 1956). On ne finirait plus d'énumérer. Autre exemple, cette fois du parapublic: les travailleurs d'hôpitaux, par leurs conditions de salaire travailleurs encore quasi prolétaires. Aussi, je réussis à obtenir d'un arbitre, en 1953, qu'il accorde intégralement l'échelle de salaires

Relatant les luttes infinies et dures pour la reconnaissance syndicale, Vadeboncoeur rappelle celles menées dans le secteur public, par les travailleurs d'hôpitaux, « par leurs conditions de travail encore quasi prolétaires ».

demandée par le syndicat d'un hôpital, pas un sou de moins. L'arbitre était un honnête homme, humain et juste. Je veux le saluer ici, le nommer: Me Raymond Beudet, de Victoriaville.

Rosaire Mallette

Mais il ne faut pas terminer sans vous laisser une autre image de cette époque. Mieux que n'importe quoi, elle est susceptible de faire comprendre l'âme et la réalité d'alors.

Voici le portrait d'un militant ouvrier des années 50, Rosaire Mallette, devenu organisateur à la CTCC, ex-ouvrier d'usine. Il décédera vers 1964, d'une opération cardiaque, à peine âgé de quarante ans.

C'était un militant et un permanent de toute première valeur. Comme individu, il retenait l'attention par une physionomie profonde et grave. Il n'avait que fort peu d'instruction et, de plus, on le sentait embarrassé par son langage, dont il savait les graves déficiences. De santé fragile, il portait sur ses épaules des responsabilités familiales écrasantes. Il n'y avait personne de plus identifié que lui, par son aspect, par sa réalité, à la condition ouvrière. La vie avait pesé sur lui depuis le jeune âge. Faible physiquement, il était cependant psychologiquement très fort. Lucide, raisonnable, passionné, on le voyait posséder d'une flamme intérieure qui était celle d'un homme obsédé de l'idée de libération ouvrière. Il n'avait pas pris cette idée dans les livres. Il l'avait dans la chair, elle s'enracinait dans son passé. Il ne lâcherait jamais. Il était calme; néanmoins, il était inflexible. Physiquement sans robustesse aucune, de taille médiocre, il était doué d'un courage exemplaire. Sans instruction, il discutait à l'occasion avec des adversaires avocats, appuyé sur une logique implacable qui le rendait tout à fait capable de leur tenir tête. Il était pâle, sérieux, et quand il souriait, il y avait une certaine tristesse dans son sourire. On était encore dans des temps de lutte ouvrière classique. Ce fait était comme inscrit dans son existence, dans son comportement, dans l'expression de ses traits, dans son sérieux, dans sa détermination. Nul doute que sans le savoir, il exprimait l'histoire, l'histoire ouvrière séculaire, telle qu'elle remonte dans le temps, en Amérique et en Europe, pathétique. Rosaire Mallette n'était pas une fabrication mais cette histoire même. Il faut que le mouvement ouvrier se souvienne de cette figure. Mallette n'a pas de monument, mais, que voulez-vous, l'Histoire oublie tout, elle ne sait presque rien. □



Rosaire Mallette

Des fournaises de la Carborandum

Par Michel Rioux

Le 29 avril dernier, après avoir été salarié à la CSN durant 28 ans et militant depuis 40 ans, Martial Laforest prenait sa retraite. Ouvrier métallurgiste pendant les années cinquante à l'usine de la Carborandum, à Shawinigan, il a occupé à peu près tous les postes dans son syndicat et au Conseil central. Il fut même vice-président de la CSN, à une époque où les structures n'étaient pas celles qu'on connaît aujourd'hui. Curieux destin pourtant: c'est dans

des syndicats et des fédérations du secteur public qu'il a passé la majeure partie de ses activités comme salarié à la CSN.

C'est l'un des pères du régime de retraite dans le secteur public, le RREGOP. Jusqu'au 12 avril, il en a été le représentant à la Caisse de dépôt et de placement du Québec. «On a 7 milliards\$ dans la Caisse, c'est quelque chose», dit-il, une fierté bien légitime accrochée au coin de l'oeil.

Il range des dossiers. Remplit des caisses. Classe des documents. Relit quelques papiers. Quand j'entre dans son bureau, il a en mains le journal de la FAS de 1971, qui s'appelait alors la Fédération nationale des services (FNS): «On préparait les négociations pour le premier Front commun», se rappelle-t-il avec une nostalgie certaine. Il avait d'ailleurs joué un

rôle déterminant dans cet affrontement majeur avec le pouvoir politique, en tant qu'adjoint de Marcel Pepin, coordonnateur de la CSN pour ces négociations.

Pour celui qui avait commencé sa vie syndicale dans une usine de Shawinigan, à l'époque l'un des pôles industriels les plus importants au Québec, et qui comptait parmi les plus gros conseils centraux affiliés à la CSN, les étapes avant la retraite ont été

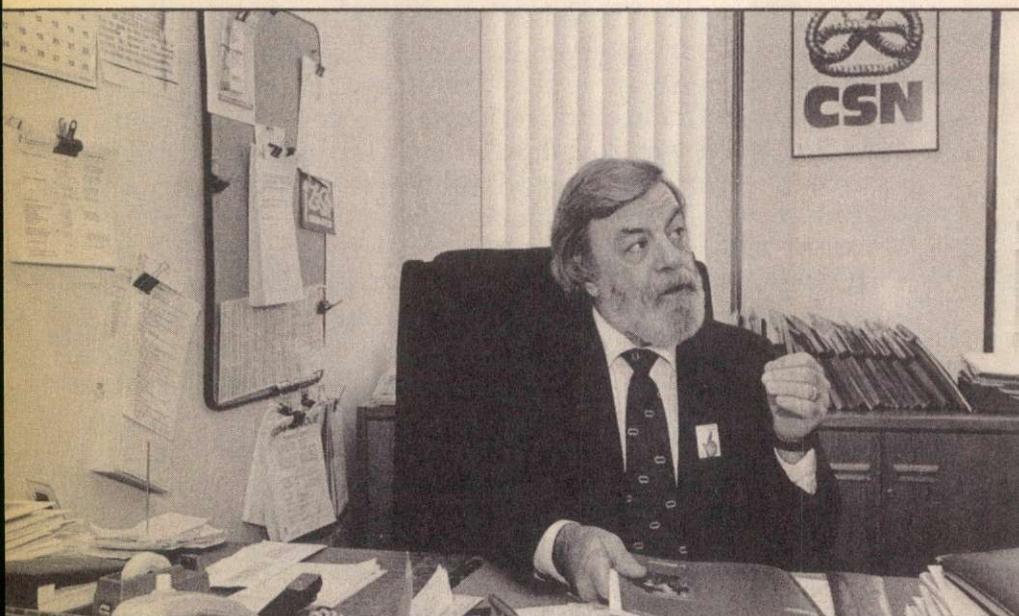
remplies de découvertes et de défis constants à relever.

Un conflit

Quand éclate une grève à son usine, en 1955, la région est déjà agitée par de nombreux conflits. «La Belgo était en grève mais à la Carborandum, on a grévé pour nos propres revendications», se souvient-il. Plusieurs centaines d'ouvriers avaient en effet débrayé pour appuyer les travailleurs à l'emploi de la Belgo. Apprenti électricien et trésorier de son syndicat, c'est sur une question touchant la santé au travail qu'il fait ses premières armes.

«Dans les fournaises, ceux qui avaient à faire le nettoyage travaillaient à forfait. À 35 ans, c'étaient des gars finis. On a réglé après cinq semaines, sur l'engagement d'une enquête épidémiologique menée par le ministère du Travail», se souvient-il.

D'ailleurs, les résultats de cette enquête ont provoqué des transformations majeures à ces postes de travail. Il en est encore fier aujourd'hui. Peu après, un événement qui va déterminer le reste de sa vie militante se produit: «J'ai fait une grosse rencontre avec la réalité d'une clause d'ancienneté», raconte-t-il. Le poste qu'il occupe depuis déjà quatre ans est affiché. Il postule, en même temps qu'un camarade de travail ayant 19 ans d'ancienneté. Ce dernier obtient le



Spécialiste des fonds de pension et l'un des pères du régime de rentes dans le secteur public, Martial Laforest est convaincu que les travailleurs n'utilisent pas la force qu'ils pourraient avoir dans l'économie. «Au Canada, il y a 180 milliards\$ qu'on ne contrôle pas et qu'on pourrait contrôler», précise-t-il.

aux hautes finances syndicales

poste et c'est à Martial qu'il incombe de lui en enseigner les rudiments.

Une nouvelle vie

Carborandum procède à des mises à pied massives. 160 travailleurs sur 260 se retrouvent sans emploi. Il est du groupe. La compagnie répandant la rumeur que cette réduction de production est causée par le militantisme syndical, une délégation se rend à Washington étudier la situation sur place. « Gérard Picard nous accompagnait. Le gouvernement américain, en cette période de fin de la guerre froide, avait cessé d'acheter nos surplus de production, leurs réserves étant suffisantes, selon eux. C'était ça, la vérité », précise-t-il.

Commence alors une suite d'emplois temporaires à la CSN et de rappels à la Carborandum. À la même période, il prend un congé sans solde pour défendre les couleurs du NPD aux élections de 1963 et postule un emploi au Syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal. « C'est quelques années plus tard que le congrès de

la fédération adoptait le principe de la négociation provinciale. Cela devait conduire, en 1966, à la première grande grève dans le secteur de la santé. C'est là que se situe, à mon avis, le point tournant de tous les changements qui ont suivi dans ce secteur », soutient Martial.

Mais c'est à titre de directeur des services à la FNS, où l'appelle en 1969 le président de la fédération du temps, Norbert Rodrigue, qu'il aura l'occasion d'imprimer véritablement sa marque sur l'évolution du mouvement.

« C'est mon meilleur souvenir au plan syndical », n'hésite-t-il pas à affirmer. « On sentait une réelle volonté, chez les directions syndicales, de négocier en Front commun », se souvient le militant, qui regrette

que la situation ait évolué de façon différente et qu'on se retrouve aujourd'hui chacun de son côté.

Ayant vécu trois négociations à ce poste stratégique, il va par la suite du côté de la Fédération des employé-e-s des services publics (FEESP), où il touchera divers secteurs, tels le soutien Cégep et le syndicat de l'entretien de la STCUM, avec qui il mènera à terme une négo. 

À 32 ans, Martial Laforest était le plus jeune membre de l'exécutif de la CSN quand la centrale fêtait son quarantième anniversaire de fondation. Il apparaît sur cette photo officielle - le troisième à partir de la droite - en compagnie des Jean Marchand, Marcel Pepin, Ted Payne, Jeanne Duval, Adrien Plourde, Henri Vachon et autres. C'était en septembre 1961.



«Mais Norbert est venu me chercher à nouveau, en 1981, cette fois comme adjoint à l'exécutif de la CSN. Je n'ai pas hésité parce que ce mouvement-là m'a trop donné pour que je refuse de lui rendre les services qu'il me demande», nous confie-t-il. C'est à ce poste que ses qualités et son expérience ont profité à un grand nombre de personnes. Dans l'ombre la plupart du temps, mais avec une efficacité exemplaire, dont lui sont redevables un grand nombre de travailleuses et de travailleurs.

Les travailleurs possèdent une force incroyable

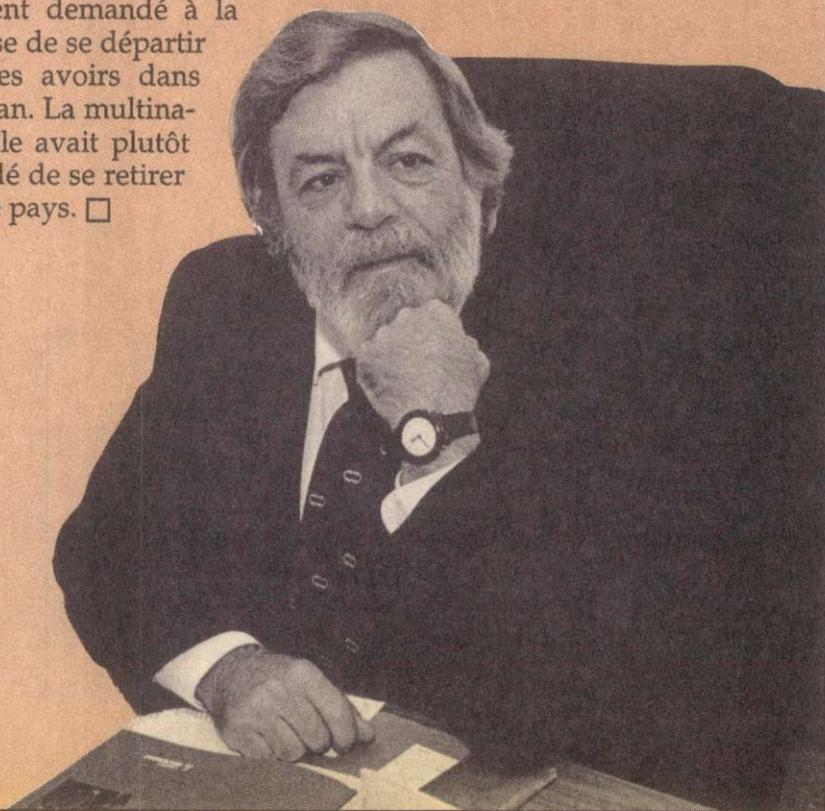
Il venait de descendre cinq caisses de documents à Johanne Bérard, actuaire au service de la recherche. «*Le coeur me fendait quasiment*, » confie-t-il, ému. Il s'agissait de tout le stock accumulé depuis 1973, date à laquelle il a commencé à siéger au conseil d'administration du Régime de retraite des employé-e-s du gouvernement, le RREGOP.

Mais d'où vient que Martial Laforest soit devenu, au fil des ans, le grand spécialiste à la CSN pour les fonds de pension et les caisses de retraite?

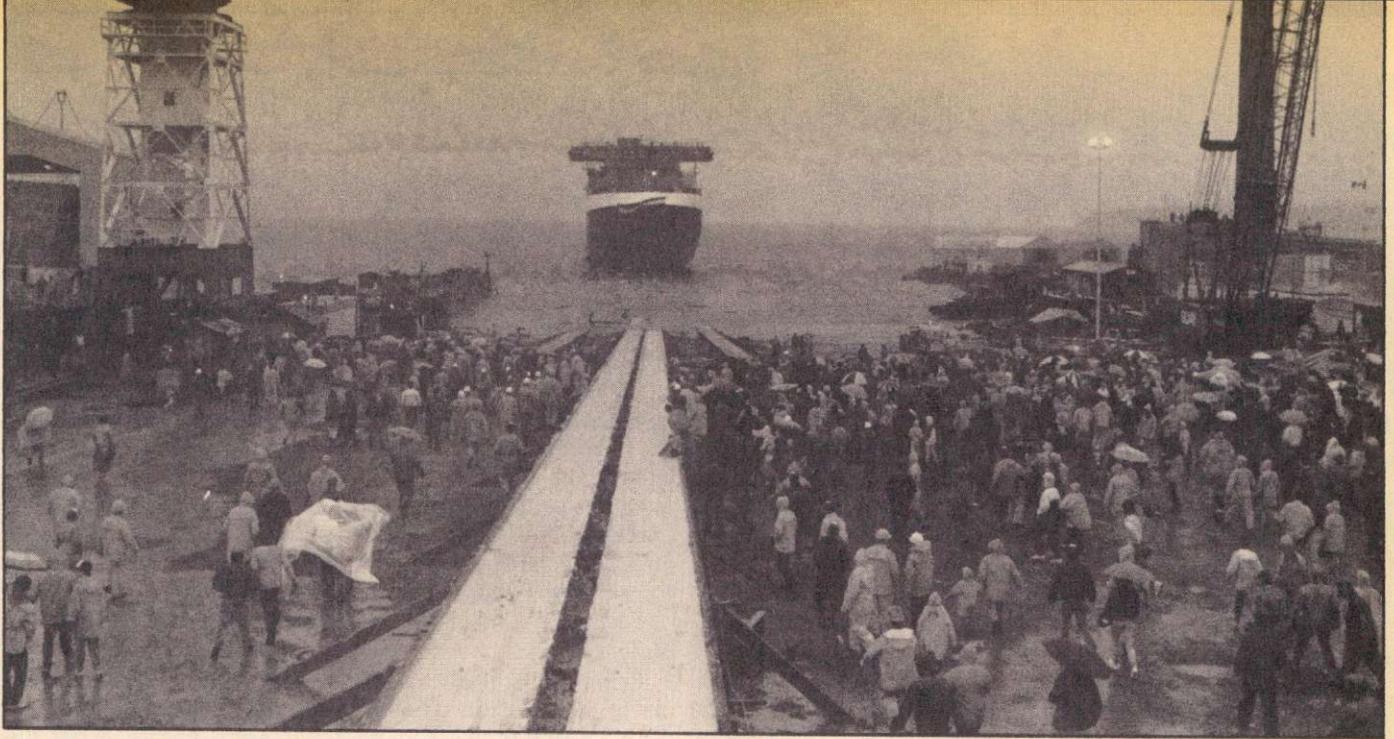
Cela remonte à 1965, alors qu'on lui avait confié le dossier de l'assurance-groupe dans le cadre des négociations provinciales dans les hôpitaux. Chaque établissement avait son propre contrat. «*Après deux ans de négociations avec l'Association des hôpitaux du Québec, c'est finalement la SSQ qui a hérité du contrat collectif*», rappelle-t-il, précisant même, grâce à sa mémoire phénoménale, que c'est le 22 juin 1967, dans les bureaux du gouvernement à Québec, que les enveloppes contenant les soumissions avaient été décachetées.

En 1969, il hérite d'un autre dossier. Des régimes de retraite dans le secteur de la santé, ça n'existe pas. Il s'attelle à la tâche. Vingt ans plus tard, le RREGOP est le deuxième dépositaire en importance à la Caisse de dépôt et de placement, après la Régie des rentes du Québec (RRQ). Il n'en est pas peu fier.

«*C'est par ce bout-là que j'ai appris à comprendre comment fonctionnait notre économie, ajoute le nouveau retraité. Les travailleurs possèdent une force incroyable, malheureusement ignorée la plupart du temps. Quand nos dossiers sont étoffés et qu'on est sérieux, la Caisse de dépôt nous écoute*». Il rappelle le geste posé il y a quelques années quand, pour protester contre l'apartheid en Afrique du sud, la CSN et d'autres mouvements avaient demandé à la Caisse de se départir de ses avoirs dans l'Alcan. La multinationale avait plutôt décidé de se retirer de ce pays. □



«*Quand je regarde derrière, je constate que la meilleure chose qui me soit arrivée, c'est ma mise à pied à la Carborandum. Je n'aurais jamais vécu tout ce que j'ai vécu si je n'étais pas venu à la CSN* ».



C'était une belle lance...

par Claude Rioux

C

e samedi matin 6 mai, la foule se presse au chantier maritime de Lauzon. Il pleut à boire debout. Femmes, enfants, travailleurs et curieux attendent cet événement unique: à 7 heures 21 minutes, le super traversier, tout juste baptisé *Josephans Clara Smallwood*, est lancé. Depuis près de 13 ans, il ne s'est pas lancé de navires, à la «Davie». De crises en crises, les travailleurs ont dû se battre afin d'obtenir du gouvernement du Canada le contrat de construction de ce navire. Manifestations, occupation, représentations diverses, sensibilisation de toute la population environnante, tout ce qui se termine en «ion» y est à peu près passé.

Ce matin du 6 mai, donc, est un moment rempli de joie et de fierté, mais aussi de tristesse. Joie de voir devant eux ce magnifique navire bleu, à la coque massive prête à prendre et à vaincre la mer.

Car ce navire représente l'habileté et la créativité des quelque 1,800 travailleurs qui, au fil des ans, ont appris leur métier et qui se considèrent comme de réels artisans, même si les méthodes de travail sont en voie de changement.

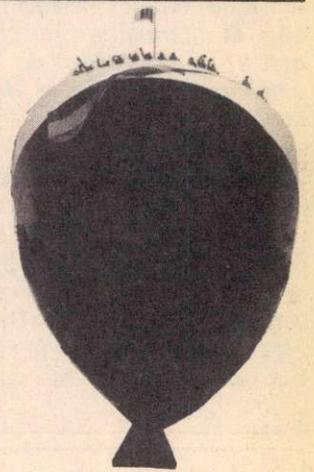
Un navire tel que celui-ci a sa personnalité; il n'est pas un objet de série; il a son élégance, ses caractéristiques techniques et sa petite histoire qui, au cours des années, se perpétuera parmi les travailleurs du chantier. C'est là un des aspects passionnants de l'industrie de la construction navale.

Tristesse, aussi, car un navire lancé laisse présager l'inactivité, le

chômage. Il faudra encore lutter pour remplir le carnet de commandes. C'est ce que nombre d'entre eux, qui assistent à «la lance», ont à l'esprit au moment où l'immense navire glisse sur son lit vers le fleuve. Les travailleurs sur les ponts du navire saluent la foule de leurs casques.... L'émotion est grande... C'est un moment intense que vivent plusieurs milliers de personnes.

Le grand navire de 179 mètres touche le fleuve, les sirènes retentissent, les goélands s'épivardent. Nous nous rendons sous la grande tente dressée pour l'occasion: en groupe, tout en prenant un café, les gens parlent du navire.

Je rencontre Jean-Paul Therrien, plombier, et militant syndical. On se serre la main et il me dit: «C'était une belle lance».



Fiche technique du *Joseph and Clara Smallwood*

- Propriétaire: Marine Atlantique Inc.
- Service: traversée du golfe entre Cap-Breton et Terre-Neuve.
- Longueur: 179 mètres.
- Poids brut: 12,000 tonnes.
- Puissance: 28,000 chevaux-vapeur.
- Vitesse: 22 noeuds.
- Capacité: 1,200 passagers, 350 automobiles ou 90 camions-remorques.
- Début de la construction: octobre 1987.
- Fin de la construction et livraison: automne 1989.
- Nombre d'heures de travail: plus d'un million.

Notre-Dame-de-Lourdes Pour sauver les acquis

C'est pour sauver le type d'enseignement qu'elles ont bâti depuis quinze ans à l'école secondaire Notre-Dame-de-Lourdes, de Longueuil, que les quelque 50 enseignantes ont déclenché une grève générale le 15 mai.

Prétextant des difficultés financières, la direction veut augmenter le nombre de périodes de cours de 24 à 28, ce qui se traduirait de plus par plusieurs coupures de personnel. La présidente du syndicat affilié à la FNEEQ, Josée Desjardins, dit craindre que la vononté de la direction n'ait comme conséquence « la dégradation du climat et la diminution de la participation concrète des profs ».

L'école Notre-Dame-de-Lourdes accueille 900 étudiantes. Les enseignantes témoignent que pour elles, l'éducation n'est pas qu'affaire de bonnes notes ou de performances éclatantes. « Des élèves bien dans leur peau, qui savent et peuvent com-

munique, qui trouvent une écoute attentive quand elles ont besoin de support, c'est aussi cela, l'éducation », rappelle Hugo Roy, professeur de français à cette institution depuis 15 ans.

De son côté, Michelle Peron, membre du comité de négociation, soutient s'être jointe à l'équipe d'enseignantes de Notre-Dame-de-Lourdes en raison de la qualité de vie qui y régnait. « Il faut du temps pour écouter, pour entendre. Ce n'est plus possible si la tâche d'enseignement est tellement augmentée que les élèves deviennent ni plus ni moins que des numéros. Ne pas pouvoir faire tout ce qu'on voudrait faire, cela devient démotivant », ajoute-t-elle.

Convaincu de défendre un enseignement de qualité, le syndicat avait fait parvenir, plusieurs semaines avant la grève, un journal à tous les parents pour les informer des enjeux liés à la négociation.

Seule perspective: les élections

En regard des moyens dont il disposait, les mesures annoncées par le ministre des Finances Gérard D. Lévesque sont extrêmement décevantes si on considère à la fois les besoins et les problèmes auxquels sont confrontés les Québécoises et les Québécois, a déclaré le président Gérald Larose dans un premier commentaire, le soir du budget.

Selon ce dernier, on avait plutôt l'impression d'entendre le rapport d'un gérant de PME plutôt que la description d'une vision de société, ce que devrait être en principe un budget.

« Les problèmes sont criants dans le secteur de la santé, dans l'éducation, au niveau de l'emploi, au niveau de la famille. Or, M. Lévesque et son gouvernement continuent de privilégier le désengagement de l'État, aussi bien en pourcentage des investissements qu'en comparaison avec l'Ontario », a-t-il ajouté.

Pour le président de la centrale, ce budget souffre gravement d'un problème de vision et de perspective. « On fait le tour des 122 circonscriptions du Québec, distribuant des bonbons régionaux, mais sans apporter de solutions aux problèmes concrets, vécus quotidiennement, par exemple le sous-financement des hôpitaux régionaux », souligne Gérald Larose.

Ce sont les élections prochaines qui expliquent l'optimisme du ministre des Finances, dit-il. M. Wilson prévoyait le mois dernier une hausse du chômage alors que M. Lévesque, de son côté, annonce sa diminution!

Gérald Larose a par ailleurs rappelé que l'état satisfaisant des finances publiques était le résultat direct de restrictions budgétaires extrêmement sévères et de gels, coupures et baisses de salaires imposés depuis 9 ans aux salariés et bénéficiaires des secteurs public et parapublic. « Ayant récupéré une certaine marge de manoeuvre, le gouvernement aurait dû prévoir réparer cette situation. C'est une occasion ratée », a-t-il commenté.

Le français au travail *ça s'impose!*

La Ville de Montréal n'est pas justifiée d'exiger une bonne connaissance de l'anglais parlé pour l'accès au poste de chef de district, au Service des incendies. C'est la décision que vient de rendre l'Office de la langue française à la suite d'une requête déposée par un employé du Service. L'organisme a été forcé d'entendre la plainte de M. Gaston Vachon, employé de la Ville. Celui-ci s'était vu refuser l'accès au poste de chef de district au Service des incendies parce qu'il n'avait pas une très bonne connaissance de l'anglais parlé.

Exigence justifiée

Peu de temps auparavant, dans un cas semblable, l'OLF avait déjà conclu que l'exigence de l'anglais parlé était justifiée pour l'obtention d'un poste similaire. C'est pourquoi l'Office a refusé d'entendre M. Vachon. L'organisme est toutefois revenu sur sa décision lorsque le requérant l'a informé être en possession de faits et pratiques ignorés de l'Office.

Sous la pression du procureur de la Ville de Montréal, alléguant que la décision antérieure de l'OLF avait valeur de jugement final, cette dernière a changé d'avis et refusé à nouveau d'entendre M. Vachon.

La Cour tranche

Devant cette situation, M. Vachon n'a eu d'autre choix que de faire appel aux tribunaux pour obliger l'Office à l'entendre. La Cour supérieure s'est appuyée sur l'article 46 de la Charte de la langue française pour rendre son jugement. Cet article stipule « qu'il est interdit à un employeur d'exiger pour l'accès à un emploi ou à un poste la connaissance d'une autre langue que la langue officielle, à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite la connaissance de cette autre langue ». La Cour a donc obligé l'Office à entendre M. Vachon pour évaluer la situation, à savoir : « Une bonne connaissance de l'anglais est-elle nécessaire ou non pour l'accès à un poste de chef de district au Service des incendies? »

Décision finale

La preuve faite devant l'Office a révélé que la connaissance de quelques rudiments d'anglais parlé, suffisants pour saisir l'essentiel des renseignements fournis par les personnes présentes sur les lieux d'un incendie, peut être utile au chef de district ou à celui qui exerce le commandement. L'Office a conclu que le fait que l'anglais soit utile ne le rend pas nécessaire au niveau exigé par la Ville de Montréal. En ce sens, la preuve a démontré que les échanges verbaux que peut avoir le chef de district avec les personnes qui se trouvent sur les lieux d'un incendie ne jouent qu'un rôle secondaire dans les décisions que le chef doit prendre pour lutter contre l'incendie et organiser efficacement les secours. L'efficacité et la compétence sont des critères beaucoup plus importants lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité publique, précise l'organisme.

Louis Blackburn

Sainte-Justine Des correctifs immédiats!

Rejetant dans une proportion de 90,3% la proposition de la direction de l'Hôpital Sainte-Justine, les 950 infirmières de cet établissement ont effectué, le 17 mai, un arrêt de travail de 24 heures pour presser leur employeur de trouver des correctifs immédiats à la surcharge actuelle de travail.

À Sainte-Justine, la vapeur s'échappe depuis plusieurs mois déjà. Les infirmières ne tolèrent plus de compromettre la qualité professionnelle de leur travail et des soins à donner aux bénéficiaires. La négociation qui s'est déroulée dans le cadre de la médiation, à la demande du syndicat, n'a pas abouti à un règlement satisfaisant. Les trois

points en litige concernent l'ajout de postes d'infirmière, l'encadrement des candidates à la profession, ainsi qu'un taux d'occupation de l'établissement qui soit compatible avec les effectifs actuels.

La direction de Sainte-Justine a proposé d'ajouter 66 postes et de mettre en place des comités qui étudieraient les deux autres points. Cela ne répond aucunement aux problèmes immédiats. Ceux-ci sont pourtant connus depuis fort longtemps de la part de l'employeur. L'ajout de 66 postes était demandé par le syndicat des infirmières dès 1987. Aucune suite n'a été donnée à cette demande. La situation n'a fait qu'empirer jusqu'au paroxysme que



Ligne de piquetage devant l'hôpital Sainte-Justine, le 17 mai.

l'on connaît aujourd'hui. Voici quelques exemples:

- la direction demande aux infirmières à temps complet et à temps partiel d'annuler leurs vacances;
- la direction utilise des candidates à la profession d'infirmière au département des soins intensifs, chose qui ne s'est jamais vue;
- en avril seulement, 14

infirmières licenciées ont donné leur démission et quitté Sainte-Justine.

Les infirmières y réclament des correctifs immédiats pour diminuer la charge de travail, limiter le départ des infirmières licenciées et garder en poste les candidates en s'assurant d'un encadrement qui sécurisera à la fois les candidates et les licenciées.

Sacré-Coeur Consensus sur le droit de grève



«Une assemblée stimulante».

Catherine Loumède

«Une assemblée comme on n'en avait pas vu depuis quelque temps à Sacré-Coeur, selon Catherine Loumède, stimulante pour les militantes et militants du syndicat et rassurante pour les mois qui viennent».

Avec la participation de Gérald Larose, près de 300 membres du Syndicat des employé-e-s de l'Hôpital Sacré-Coeur de Montréal se réunissaient en assemblée générale, le 15 mai dernier, pour finaliser le débat sur l'utilisation de la grève dans les services sociaux et de santé, débat amorcé lors du congrès de novembre 1988.

Au cours de la discussion qui a suivi le visionnement du vidéo produit par la FAS sur le sujet, plusieurs membres ont illustré par des exemples concrets la dégradation des

soins et des services à l'hôpital et l'inertie du Comité provincial des malades, invité par le syndicat à intervenir dans des situations intolérables à l'urgence.

Catherine Loumède a transmis aux membres le portrait des négociations du secteur public en cours tandis que Gérald Larose situait les grands enjeux politiques concernant les finances publiques et l'avenir des programmes sociaux au Québec. Plusieurs interventions ont abordé avec lucidité la question de la répression. L'assemblée générale a fait consensus sur le droit de grève et reconnu que son exercice est légitime comme moyen ultime quand les conditions de travail et les services sont gravement détériorés.

Les petites

Campagne de financement

Depuis dix ans, **Action travail des femmes** intervient pour faire valoir le droit des femmes au travail et pour contrer la discrimination qui affecte les femmes sur le marché du travail. Ce sont des femmes à faibles revenus, pour la plupart, qui s'adressent à l'organisme. Les syndicats sont invités à soutenir son action en faisant parvenir une contribution à l'adresse suivante:

Action travail des femmes
808 avenue du Mont-Royal est, Montréal H2J 1X1

9e Festival de créations Jeunesse

Du 1er au 3 juin, 600 jeunes, 600 productions seront à l'honneur dans différents lieux de Montréal: Place des Arts, Spectrum, Complexe Desjardins. De la musique, du théâtre, de la photo à la B.D. en passant par le dessin et la sculpture. Une occasion de découvrir le talent, l'imagination, le potentiel et les intérêts des jeunes. Pour eux, une occasion d'exprimer leurs rêves, leurs attentes, leurs réflexions.

Crevasse dans un appareil syndical «officiel»

par Clément Trudel*

Le dicton est clair: comme le Mexique, il n'y en a pas deux. En effet. En moins d'un an, dans ce pays que l'on croyait à jamais anesthésié par le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel), en place depuis 1929, tout semble pouvoir être remis en cause. Le PRI demeure en place mais le climat est à la méfiance et Sa Majesté le PRI apprend à composer. Il a même entamé un dialogue avec l'Église catholique qui, depuis le temps de *La Puissance et la Gloire* (G. Greene), constitue une «non entité» selon la loi du pays.

On doit au président actuel, lorsqu'il servait sous son prédécesseur Miguel de la Madrid, la mise en place de mesures d'austérité qui appauvrirent des millions de Mexicains. Mexico passe cependant pour un élève sage, un débiteur vertueux, et verse environ 6 milliards \$ annuellement aux créanciers étrangers, pour une dette qui dépasse les 100 milliards \$.

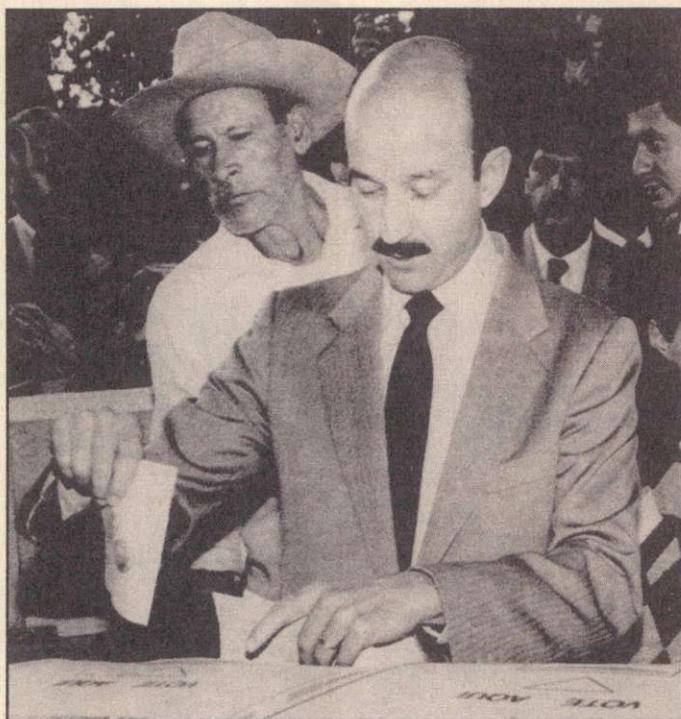
Les élections de juillet 1988 ont été entachées de fraude, point sur lequel s'entendent maints analystes qui ne sont pas tous des sympathisants de Cuauhtémoc Cardenas, candidat «défait» par Carlos Salinas de Gortari, économiste formé à Harvard.

Parmi les bastions d'immobilisme, au Mexique, l'un fait l'objet d'attaques simultanées du haut et du bas de la pyramide: le nouveau président n'a pas hésité à faire donner l'assaut, en janvier, contre les quartiers de la Quina (Josquin

Hernandez Galicia), sorte de tsar ouvrieriste, ex-sénateur, qui a régné longtemps sur le syndicat des pétroliers. Le *New York Times* commentait (le 20 janvier) que derrière sa façade démocratique, le Mexique demeurerait une *virtual presidential dictatorship*. «Les amis de la démocratie trouveront peu à se rassurer dans ce

en grève le 3 mai. Cela ressemble à Reagan qui mit dehors les aiguilleurs du ciel plutôt que de tenter de discuter avec leurs porte-parole.

Plus intéressant et authentique est le mouvement d'enseignants, qui sont près d'un million à contester: syndiqués du pré-scolaire, du primaire et du secondaire, avec, en



Carlos Salinas de Gortari déposant son bulletin de vote dans l'urne, lors des élections de juillet 1988.

raid contre Hernandez»... Notons aussi que le syndicat des musiciens a réussi à limoger un autre parasite chevronné du mouvement syndical, Venustiano Reyes. Le message est clair: il ne suffit pas d'avoir souvent rendu service au PRI (les travailleurs d'élections, c'est exigeant) pour jouir d'impunité. Ce régime sait être sans pitié pour ceux qui le défient: il annonce le congédiement des 23,000 chauffeurs d'autobus qui se sont mis

plus, les services auxiliaires. À la tête de ce syndicat (SNTE), un autre charro ou momifié, dont la tête tomba le 24 avril, une semaine après un débrayage largement suivi: Carlos Longitud Barrios était, ironiquement, président à vie de «L'avant-garde Révolutionnaire»! Les «dissidents» mexicains ont donc eu raison d'une autre potiche corrompue dont le prototype est sans doute l'indélogeable (?) Fidel Velasquez, président de

la CTM (Confédération des travailleurs mexicains).

De tous ces faits, je me suis entretenu le 10 mai avec Emilio Garcia, qui perdit deux fois son emploi de «maestro» pour ne pas se plier à la stratégie des chefs syndicaux «charros». Emilio continue le combat avec des groupes paysans et se montre carrément fier de ce que la CNTE (Coordination nationale des travailleurs de l'éducation) ait pu sortir tête haute de la récente confrontation.

Détail succulent: peu de temps après une manifestation de 300,000 personnes sur la Place de la Constitution, à Mexico, plus de 25,000 enseignants de l'État de Chiapas ont «campé» dans la capitale et ont même fait le siège de la télévision privée dont ils n'aimaient pas les reportages. Le grand patron de cette chaîne, Miguel Aleman (fils d'un ancien président du même nom), a reçu une délégation de ces enseignants et leur a promis que désormais, il mettrait des équipes au travail pour recueillir leur version du conflit qui, signale Garcia, a son volet économique (le salaire moyen d'un enseignant passe de 210 \$ à 260 \$ par mois). L'importance politique de cette victoire est indéniable: «je crois que ce triomphe de la CNTE va faciliter les efforts d'organisation des milieux ouvrier et paysan et pour les mouvements populaires urbains».

*Clément Trudel est journaliste au journal *Le Devoir*.



Des étudiants supportant la grève des profs, à Los Angeles.

États-Unis

Pour le contrôle des écoles

Le 15 mai, quelque 20,000 enseignant-e-s de Los Angeles ont entrepris une grève pour une hausse de leurs salaires mais également pour un contrôle accru sur le fonctionnement des écoles. Cette première grève en dix-neuf ans dans cette région touche 600,000 étudiants.

Turquie

Des tactiques québécoises

À la mi-avril, quelque 300,000 travailleurs et travailleuses du secteur public ont déclenché un

vaste mouvement de protestation dans l'ensemble de la Turquie pour le renouvellement des conventions collectives. Mais comme la Constitution réduit considérablement les possibilités d'action syndicale, les syndiqués ont eu recours à diverses formes de résistance passive, comme les visites médicales demandées collectivement, le refus du repas à la cantine, le port de la barbe et les ralentissements de travail. Plus audacieux, environ 20,000 ouvriers des aciéries de Karabuk et d'Iskenderun ont arrêté le travail le 4 mai malgré la suspension de leur droit de grève. Soulignons que cette vaste mobilisation syndicale est un sommet depuis le coup d'État de 1982.

Mexique

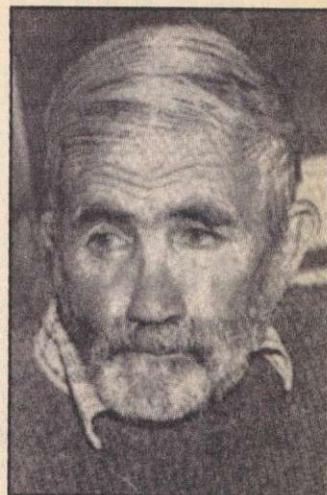
La grande colère des professeurs

La grève menée par les enseignants membres du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE - 1,2 millions de membres), du 17 au 23 avril, s'est soldée par une demi-victoire. Les profs ont en effet obtenu la démission de Carlos Jongustud, leader depuis 1972, qui, en plus de se donner une vocation «syndicale» à vie, était intimement lié au pouvoir d'État, en plus d'être corrompu.

Qu'on en juge: quelque 150 enseignants mexicains ont été assassinés depuis 1980 pour avoir exigé la démocratisation de leur syndicat! Malgré la terreur, des dissidents exerçaient des pressions continues à l'intérieur du SNTE pour des réformes radicales, la loi du pays interdisant la formation d'une deuxième organisation d'enseignants.

Reste maintenant la question salariale. Dans la semaine du 10 avril, les syndiqués ont massivement rejeté l'offre d'augmentation salariale de 10%: ils demandent 100%. L'exercice de métiers parallèles (chauffeurs de taxi, vendeurs ambulants) est jugé inacceptable, une opinion d'ailleurs largement partagée au pays. À preuve: les parents d'écoliers participent à la lutte en organisant des collectes de solidarité et des loteries de financement.

Uruguay



Raúl Sendic

Raúl Sendic, fondateur du mouvement d'extrême-gauche Tupamaros, qui fit des adeptes de Berlin à Montréal, de Rome à New York et Buenos Aires, est décédé le 27 avril à Paris suite à une grave maladie neurologique. Fils de paysan, avocat, ce militant s'était illustré en 1960-61 par l'organisation des travailleurs de canne à sucre et les marches de la faim des paysans. C'est avec ces mêmes travailleurs qu'il lança, en 1963, un mouvement de libération nationale qui ridiculisait les pouvoirs par des actions spectaculaires et vidait des entrepôts alimentaires pour en redistribuer le contenu aux pauvres. Grièvement blessé par balles en 1973, emprisonné sans procès pendant douze ans, torturé systématiquement et gardé en isolement, il ne devra sa libération qu'au départ des militaires. Des milliers de gens ont assisté à ses funérailles à Montevideo, se souvenant sans doute de cette phrase célèbre de ce militant: *ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare.*

PARLONS MÉDIAS ÇA PRESSE!



par Jacques Guay

Message de l'autre bout du monde

Entrefilet de la *Presse canadienne*, en page A-13 du *Soleil*, le mercredi 10 mai:

Mont-Laurier: les médecins démissionnent en bloc

Le reste de l'histoire est bien connu, du moins en région: les médecins entendaient protester ainsi contre la pénurie de radiologistes et de chirurgiens.

Cette nouvelle m'a ramené il y a maintenant douze ans en arrière. En 1976. Mon Dieu, déjà treize ans même! L'un de mes derniers reportages comme journaliste actif. Peu avant le naufrage du *Journal*. Cette fois, ce sont les médecins de l'hôpital de Val d'Or qui s'étaient mis en grève. Cela avait duré une soixantaine de jours. Et vers la fin, si je me souviens bien, c'était justement ceux de Mont-Laurier qui débrayaient à leur tour.

Je n'écris pas ce texte pour noter qu'au Québec non seulement l'histoire se répète, mais qu'elle bégaie même tragiquement.

Non, plutôt pour illustrer que lorsqu'on vit en région, on ne fait pas souvent les manchettes avec ses problèmes et qu'on est bien heureux d'être l'objet, à l'occasion, d'un entrefilet.

Il y a, bien sûr, des problèmes dans tous les hôpitaux, y compris ceux de Montréal. Mais loin de la métropole, mettons à une centaine de kilomètres et plus, dans la brousse quoi, on se bat pour maintenir le minimum.

Tout comme il y a treize ans à Val d'Or, ce qui est en cause à Mont-Laurier, c'est le maintien de l'obstétrique, d'une chirurgie primaire, de radiologie et de médecine générale.

Il y a treize ans, à Val d'Or, le ministre de la Santé de l'époque, ce technocrate hautain de Claude Forget, affirmait que les médecins voulaient y exercer une médecine de pointe que le Québec ne pouvait s'offrir. La réalité, et j'étais sur les lieux pour le constater, c'est qu'il y avait là le seul gynécologue pour tout l'Abitibi, un anes-

thésiste et un autre spécialiste, un urologue je crois.

La réalité était que l'hôpital était quasi en faillite et que tous les fournisseurs refusaient de l'alimenter. Au point où, de toute façon, le chirurgien n'avait pas de fil pour recoudre les opérés.

J'avais décidé alors de tenter l'expérience de traiter d'un dossier tant qu'il n'aurait pas connu son aboutissement. J'ai donc parlé de ce conflit durant les quelque 60 jours qu'il a perduré. Jusqu'à ce que le ministre cède et envoie ses fonctionnaires régler le problème.

J'ai encore dans mes archives la lettre des médecins de l'endroit reconnaissant que sans les articles du *Journal*, un quotidien qui ne vendait à peu près pas dans la région, jamais ils n'auraient eu gain de cause. Le malheur, c'est que lorsque j'ai reçu la lettre, *Le Journal*, lui, avait fermé ses portes. Mais ça, c'est une autre histoire...

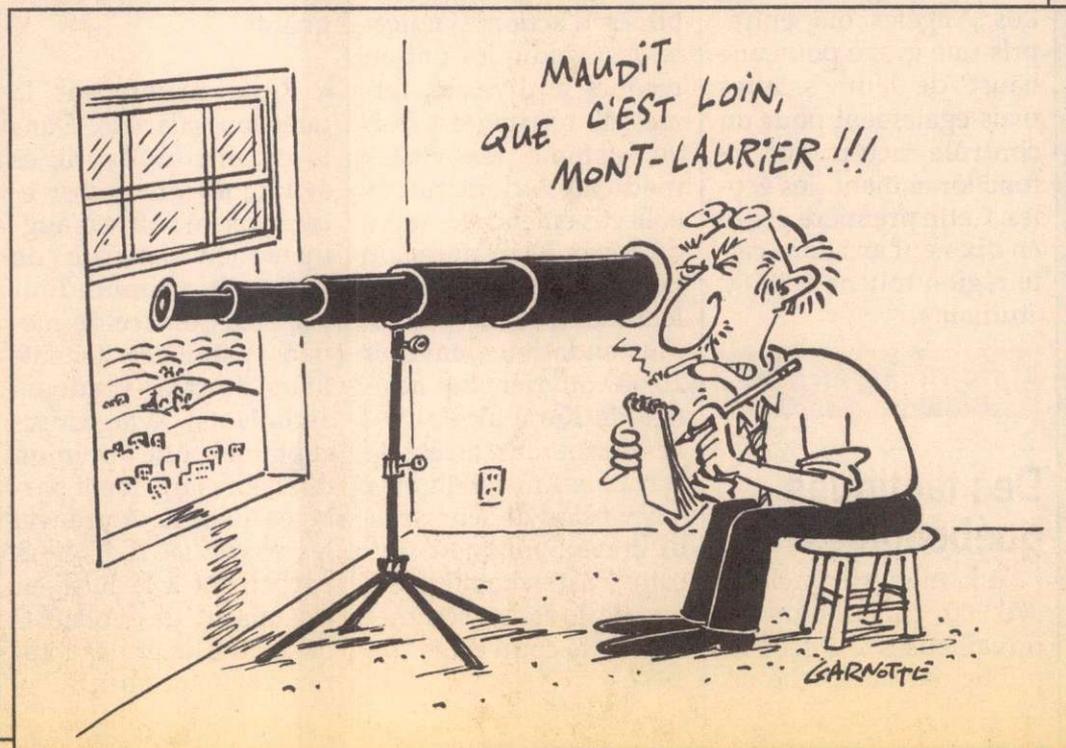
Or donc, je venais à peine de lire l'entrefilet dans *Le Soleil* que je rencontrais à un congrès un sténographe d'Amos qui me

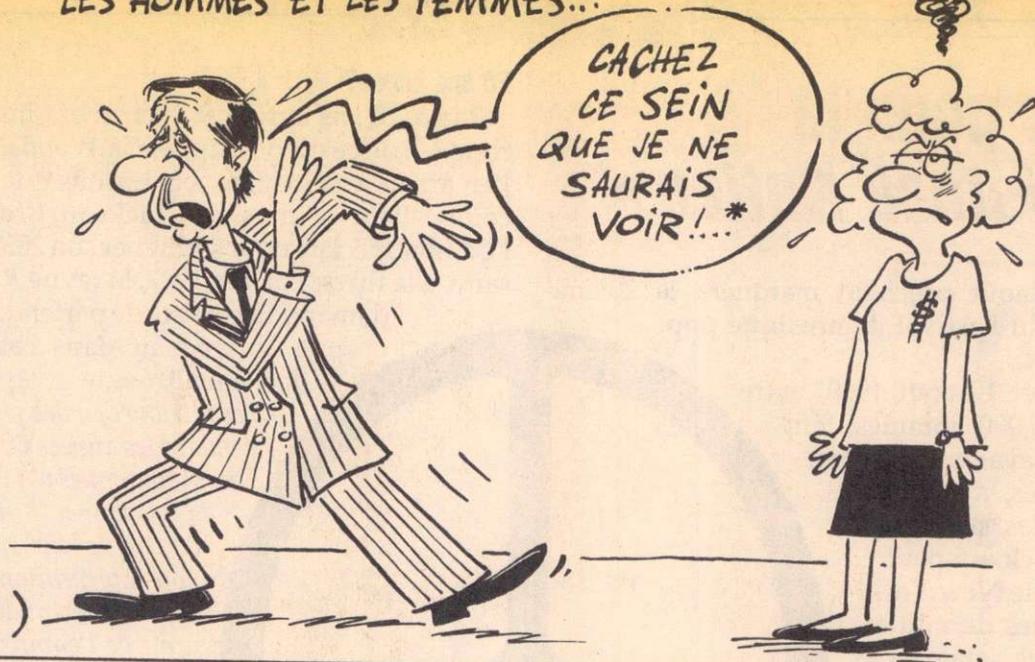
faisait remarquer que son frère avait eu la chance de faire une crise cardiaque à Montréal. Il y avait survécu grâce à des pontages. En Abitibi, notait-il, il en serait mort.

Et dire que d'aucuns, y compris chez certains éditorialistes, croient que notre société a dépassé les limites acceptables de la social-démocratie et qu'il faut revenir aux vertus de l'entreprise privée dans tous les domaines, y compris celui des soins hospitaliers.

À l'heure où Lavalin est partout, y compris dans l'administration hospitalière, il serait bon que nos médias se penchent sur le cas de l'hôpital de Mont-Laurier. Au-delà de la menace des médecins, qui de toute manière ne seront jamais sur le pavé, qu'en est-il de l'accessibilité aux soins de la population?

Le Tiers-Monde, parfois, n'est pas très loin. Comme quoi, par ailleurs, le Québec, ce n'est ni Montréal, ni Québec. Mais cela ne se lit ni s'entend souvent dans nos médias.





(*TARTUFFE III, II)

Les charmes de l'Europe



À l'approche des vacances, et aussi pour vous en donner le goût, nous avons choisi pour cette édition de traiter de guides de voyage.

En effet, les statistiques sont formelles là-dessus: plus de 300,000 Québécois traverseront l'Atlantique cet été. Certains pour renouer avec le pays des ancêtres, d'autres pour visiter des régions jusqu'à présent inconnues par eux. Dans un cas comme dans l'autre, les vacanciers prudents que nous sommes ne voyagent pas sans avoir pris certaines précautions. La première d'entre elles, c'est, à n'en pas douter, le choix d'un

bon guide qui nous renseigne sur les lieux à visiter, les restaurants qui offrent le meilleur rapport qualité/prix, les hôtels qui assurent un confort acceptable sans outrepasser nos moyens financiers, etc.

Nous aurions pu vous suggérer une sélection de guides les plus complets en commençant par de grands classiques comme le Michelin vert, bleu ou rouge, ou ceux du Routard pour les aventuriers à petit budget. C'est pourtant d'une toute autre collection dont nous allons traiter. Sachant que les lecteurs et lectrices de NOUVELLES CSN sont

moins enclins que d'autres aux peurs communes, nous avons voulu plutôt les inciter au rêve.

Les Éditions Rivages publient et enrichissent chaque année une collection au titre envoûtant de *Auberges et hôtels de charme*. L'idée est simple: il s'agit d'un répertoire des meilleurs endroits où l'on puisse se loger dans les lieux les plus pittoresques ou les plus remarquables du pays traité par le volume. Chaque auberge ou hôtel est décrit sur une page agrémentée d'une photo couleur. La description comprend sa localisation géographique, les dates d'ouverture, le nombre et le prix des chambres, le prix des repas, les possibilités aux alentours (pêche, piscines, promenades en campagne, visites de châteaux et d'abbayes, etc). On y indique également les spécialités culinaires quand la maison fait restaurant, ce qui est généralement le cas.

Souvent, l'hôtel ou l'auberge qu'on nous propose présente en lui-même un intérêt touristique. À titre d'exemple, voici ce que l'on dit du Grand Hôtel Cocumella, situé à Sorrento, près de Naples, en Italie: «Cet an-

cienn couvent jésuite fut édifié au XVII^e siècle sur un rocher à pic dominant la mer. C'est un exemple très typique de l'architecture napolitaine... Des jardins, plantés de végétation exotique, on aperçoit le merveilleux panorama qui enchanta Goethe...»

Pour dormir dans cet endroit exceptionnel, il vous en coûterait entre 64 \$ et 76 \$, le prix d'une chambre très moyenne à Montréal ou Québec. Soulignons toutefois que les hôteliers italiens ne sont pas toujours aussi raisonnables...

De son côté, le guide des *Auberges et hôtels de campagne* portant sur la France a son cachet particulier, dans cette collection. Alors que dans les ouvrages concernant l'Italie, l'Espagne et le Portugal on peut trouver à dormir et manger aussi bien dans les grandes villes qu'à la campagne, celui sur la France nous offre essentiellement des destinations hors circuit, d'un rapport qualité/prix souvent étonnant.

Cette belle collection est somme toute une manière simple de multiplier le plaisir de préparer son voyage. Coût: environ 20\$, selon le pays traité.

Roger Deslauriers

20 ans pour la «Woodstock Nation»

Le mois d'août prochain marquera le 20ième anniversaire du Festival de musique pop de Woodstock.

Les 15, 16 et 17 août 1969, entre 400,000 et 500,000 hommes, femmes et enfants avaient convergé, en automobiles, à bicyclettes, en camionnettes, sur le pouce, vers Woodstock, un petit village de l'état de New York.

Ces centaines de milliers de personnes ne s'étaient pas seulement déplacées pour entendre Joan Baez, Canned Heat, Country Joe McDonald, Crosby, Stills & Nash, Joe Cocker, Santana, Sha-Na-Na, Ten Years After, The Who, et plusieurs autres. En fait, en pleine guerre du Vietnam, ces trois journées de célébrations, de musique, de paix et de fraternité furent accueillies comme une bouffée d'air frais.



20 ans après?

Mais, 20 ans après cet événement historique, que reste-t-il de ce qu'on a appelé la *Woodstock Nation*? J'en arrive aux mêmes conclusions que le chanteur, compositeur et musicien Jackson Browne. Dans l'édition spéciale pour souligner son 20ième anniversaire, à la fin de l'année 1987, la revue *Rolling Stone* a

demandé à l'artiste de parler un peu de l'esprit qui régnait dans ces années 60.

Jackson Browne a répondu: «Des idées attribuées à des jeunes radicaux pendant les années 60, sont maintenant soutenues par un bon nombre de personnes à une étape ou l'autre de leur vie: l'idée de la non-intervention militaire, le développement de la paix et l'avenir de l'environnement...»

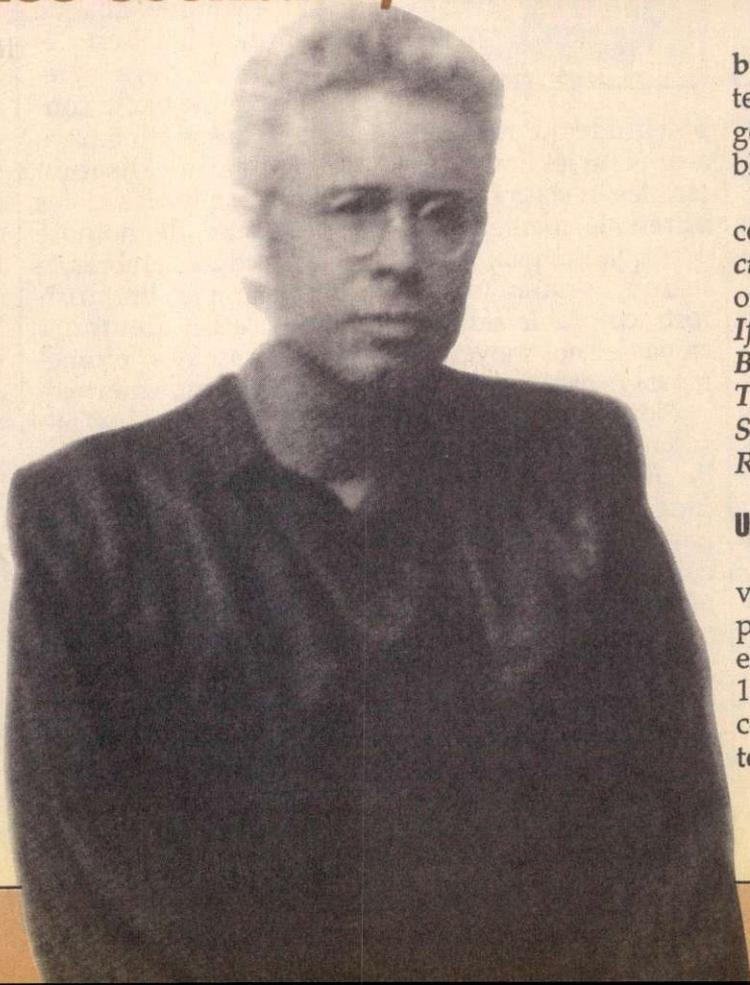
Musique

Côté musique, je vous propose le premier album triple tiré du Festival pop de Woodstock. Ces trois microsillons rendent bien l'atmosphère qui existait durant le festival. C'est l'album qui comprend *Going up the Country* du groupe californien Canned Heat. Le second enregistrement extirpé du festival de Woodstock est, à mon avis, à éviter. Il ne recrée pas la magie du premier.

Bruce Cockburn, le combattant

Le canadien Bruce Cockburn poursuit sa croisade pour la protection de l'environnement, contre les escadrons de la mort opérant dans certains pays de l'Amérique Latine, le Salvador, notamment, contre l'utilisation de l'énergie nucléaire, contre l'Eglise au service des puissances de ce monde, pour la compréhension entre les peuples, etc...

Big Circumstance fait donc encore une fois état de ses préoccupations sociales. Ce chantre des causes justes nous fait partager son engagement sur des musiques entraînantes, rythmées et soignées. Bruce Cock-



burn a aussi signé des textes allégoriques, imagés, poétiques et sensibles.

Parmi les 11 pièces contenues sur *Big Circumstance*, les suivantes ont retenu mon attention: *If a Tree Fall*, *Gospel of Bondage*, *Tibetan Side of Town*, *Where the Death Squad Lives*, *Radium Rain* et *The Gift*.

Une bonne habitude

Le Torontois a conservé une bonne habitude, prise lors de ses premiers enregistrements, en 1971-1972, il me semble, soit celle de traduire ses textes en français.

Michel Crête

Janette, Gérard D., Lucien et les autres

Pendant que les Chinois prennent l'air frais au mètre cube, que les Soviétiques récrivent leur histoire, que les Américains cultivent la médiocrité comme d'autres les petits pois, que les Canadiens commencent à se faire à l'idée de Jean Chrétien, ici, cela va.

Mais une question lancinante demeure néanmoins: pourquoi faut-il qu'une fois en politique, les politiciens semblent se complaire sous le niveau zéro de l'échelle Richter de l'intelligence?

N'ayant pas de talents très précis, ni d'ailleurs de défauts majeurs, n'apportant à peu près rien avec lui, si ce n'est son ambition de vendre autre chose que des voitures usagées dans Bonaventure, Gérard D. comprit bien vite que s'il ne s'aidait pas un peu, la société n'aurait pas besoin de lui. C'est ainsi qu'il décida de devenir notable. Libéral notablement, réélu depuis trente ans. Souriant sans faire de bruit, la fumée de son cigare aura laissé davantage de traces que son action aux Finances.

Au fait, quelqu'un pourrait-il lui faire savoir - ce que visiblement il ignore - qu'il est ministre des Finances de ce qui a déjà prétendu être un État? Dans son dernier budget, le notable vieillissant se croyait sans doute gérant de PME, au mieux administrateur de MRC. Gérard D.

a autant de vision qu'un cloporte la nuit, de perspective qu'un troglodyte paresseux, d'horizon

qu'un cyclope endormi.

Lucien Bouchard n'est pas dans le milieu depuis trente ans, mais au rythme où il brûle les étapes, le jour n'est pas loin où il aura rattrapé Gérard D.

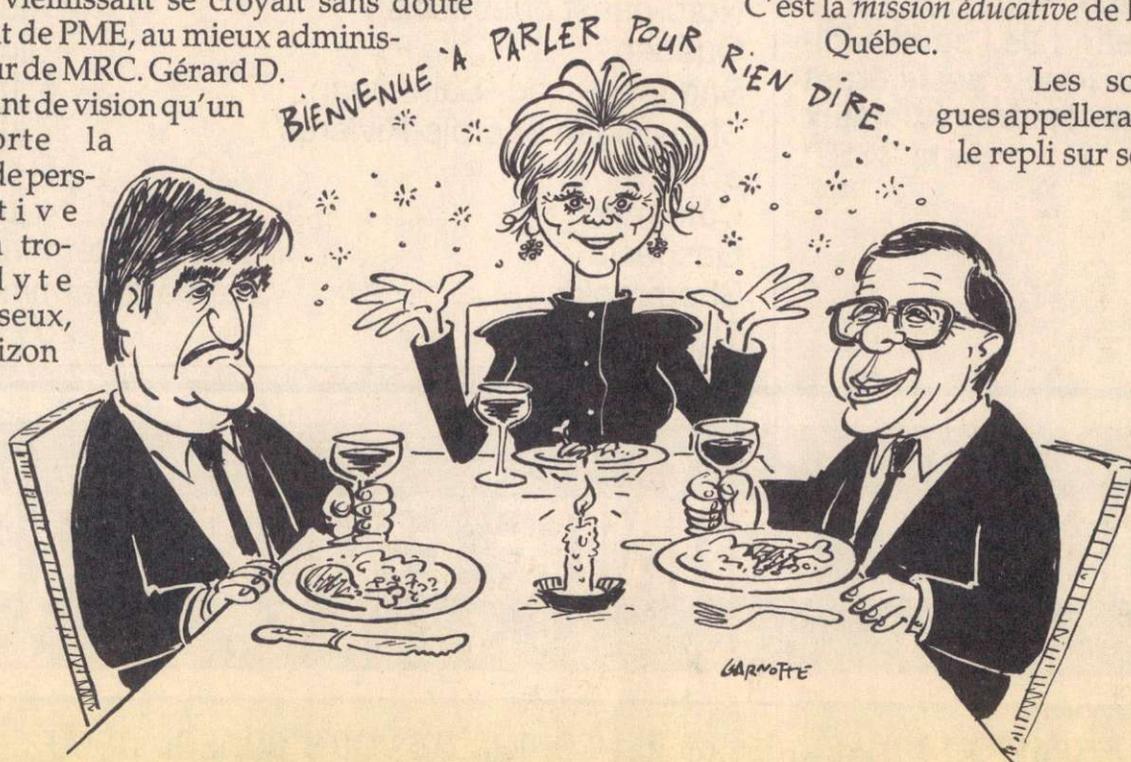
C'est sans sourire aucun, sans ce léger froncement de sourcil qui laisse croire qu'on commet une blague, sans ce fléchissement de la pomme d'Adam qui indique d'ordinaire qu'une grosse déclaration est à la veille de sortir, que le ministre du Lac-Saint-Jean a déclaré ce qui suit: « Une des grandes questions de la francophonie, c'est la langue française »!

Après un non-budget, voici un non-déclaration. Pourquoi, en effet, faudrait-il s'épancher publiquement de ce qu'il faille des francophones pour le français? Cela va autant de soi qu'il faille des bleuets pour une tarte, des baffes pour les imbéciles et des fleurs de tapis pour les politiciens.

Ce n'est pas chez madame Janette Bertrand qu'on pourra se consoler de ces inepties. À son émission, il n'est guère de détails intimes qui le restent, de points G qui demeurent sous le manteau, de positions qui ne soient illustrées à l'infini, plus rien qui ne soit savamment expliqué par des exégètes patentes du zizi magané et de la vulve inquiète.

C'est la mission éducative de Radio-Québec.

Les sociologues appelleraient ça le repli sur soi.



Des actions pour changer la CSST

Un objectif: faire connaître collectivement notre mécontentement face à l'interprétation que fait la CSST de la loi, afin que cessent les pratiques administratives nettement abusives et injustes à l'égard des victimes d'accidents du travail.

Dans toutes les régions, les exemples de contestations systématiques et aveugles faites par la CSST sont nombreux. De même, les effets de la politique administrative de l'opération

moins 10% sont ressentis à travers tout le Québec. C'est pourquoi chaque conseil central a recueilli, auprès de ses syndicats, des données sur l'admissibilité à l'indemnisation des victimes d'accidents et maladies du travail, données qui permettent de tracer un portrait clair de la situation sur l'ensemble du territoire. À partir de ces données, nous pouvons agir et exercer la pression nécessaire à faire rétablir les travailleuses et les travailleurs accidentés dans leurs droits.

Les conseils centraux suivants organiseront des forums régionaux sur la question de l'admissibilité, auxquels assisteront des directeurs régionaux de la CSST:

Lanaudière	6 juin
Montréal	5 juin
Nord-ouest québécois	21 juin
Québec	7 juin
Saguenay-Lac -Saint-Jean	5 juin
Shawinigan et Trois-Rivières	7 juin
Sorel	5 juin
Côte nord	14 juin
Gaspésie	date à déterminer
Sherbrooke	date à déterminer
Thetford-Mines	20 juin

TOUT LE MONDE EST INVITÉ

Pour plus de renseignements, contactez votre conseil central